

INTERVIEW DU COLONEL AHMED MAHMOUD OULD EL HOUSSEÏNE POUR AKHBAR EL JEICH :

A l'horizon de l'indépendance, la Mauritanie ne disposait pas de cadres et de contingents pouvant constituer ne serait-ce que la base d'une armée.

AEJ : Mon colonel, on sait que, comme beaucoup d'officiers mauritaniens de l'époque, vous avez été enseignant avant de choisir le métier des armes. Qu'est-ce qui explique ce phénomène ?

Le Colonel Ahmed Mahmoud Ould El Housseïne : Avant l'indépendance, les opportunités dans l'administration étaient très limitées. Le colonisateur ne formait que les cadres dont il avait besoin : secrétaires, comptables, interprètes et enseignants. C'est l'enseignement qui offrait à nos yeux, le plus de possibilités d'avancement. Certains de mes compatriotes s'y sont orientés à la fin de leur scolarité. A mon recrutement dans l'armée, j'étais dans l'enseignement depuis deux ans et demi. Dans ma promotion, il y avait les colonels Moustapha Ould Saleck, le plus ancien d'entre nous dans l'enseignement, feu Cheikh Ould Boydé et les deux derniers, feu Ahmedou Ould Abdallah et Mouaouia Ould Taya.

AEJ : Vous vous êtes engagé dans l'Armée française, le 15 mars 1960, soit 8 mois et demi seulement avant l'accession de la R.I.M à la souveraineté internationale. La proximité de cette date historique, a-t-elle influencé votre choix ?

Col AMOEH : Des accords de défense prévoient la mise sur pied, au profit du futur Etat, d'un bataillon de la valeur de 800 hommes environ. C'est ainsi que des cadres, comme moi, ont été approchés par l'administration coloniale pour constituer les premiers officiers de l'Armée.

AEJ : Un seul bataillon ?

Col AMOEH : Il faut dire que la Mauritanie n'intéressait pas outre mesure le colon. C'était, à mon sens, dans le but principal de mettre fin aux activités des rezzous, qui menaçaient la sécurité à l'est et au sud, et réduire les bases arrière des résistants d'Afrique du nord que sa colonisation, très tardive, a été entreprise. D'ailleurs on parlait à cette époque de pacification. Le terme « colonisation » est apparu ensuite dans la rhétorique

revendicative nationale. C'est ce désintérêt qui explique que les mauritaniens n'étaient pas soumis au service militaire obligatoire appliqué dans les autres colonies sauf dans la vallée du fleuve, où il était très sélectif. Aussi, à l'horizon de l'indépendance, on ne disposait pas de cadres et de contingents pouvant constituer ne serait-ce que la base d'une armée. Le Commandant Diallo, de père guinéen, mauritanien par sa mère (région de Kiffa), était l'un des rares anciens officiers, issu de l'Armée française. Je vous rappelle que jusqu'à 1965, tout le commandement de l'Etat-major National était français. Dans les corps de troupe, je suis le premier officier mauritanien à prendre le commandement d'une compagnie (1964).

AEJ : Quelle politique de recrutement a été adoptée pour attirer les mauritaniens dans les corps ? Comment s'effectuait la formation des nouvelles recrues ?

Col AMOEH : Le recrutement se faisait sur la base du volontariat. Un centre d'instruction, basé à Atar, formait l'essentiel des troupes. Pour nous les officiers, après notre engagement signé à Saint-Louis, capitale de la Mauritanie - autre marque de désintérêt - et une formation commune de base à Atar, nous devions compléter notre formation d'officier à Churchill, en Algérie. Mais à cause de la guerre qui y faisait rage, le Président Daddah n'a pas accepté. Nous nous sommes ainsi retrouvés à Saumur, en France, pour une formation accélérée.

AEJ : Tout de même, compte tenu de l'immensité du territoire natio-

nal et les convoitises dont le Etat faisait l'objet, les difficultés ont dû être nombreuses pour, en tout temps et en tout lieu, défendre de l'intégrité territoriale le maintien de l'ordre et le respect des institutions ?

Col AMOEH : Oui, mais n'ont pas les goums qui, en accompagnant les tribus nomades dans leurs saints mouvements, marquaient la présence de l'Etat et pouvaient intervenir en cas de nécessité. Il y a eu la gendarmerie et la garde qui s'acquittaient plus ou moins de ces missions.

AEJ : Vous avez été CEMN, du 10 octobre 1970 au 26 juin 1976, période marquée par de grands bouleversements stratégiques, militaires et sociaux. Je pense, entre autres, à la création de l'Ougui, la nationalisation de la MIFER, l'admission de la R.I.M à la 1^{ère} armée, la révision des accords militaires avec la France, le militarisme politique clandestin, le début de la guerre du Sahara, etc. Des événements doivent vous rappeler bien des choses...

Col AMOEH : Effectivement, je note que vous avez omis le plus important : la grande famine de 1973. La Mauritanie, dont la majorité de la population vivait encore de la chasse et de la cueillette, a été le pays sahelien le plus touché. Tout le cheptel en dehors des camélidés, a été entièrement décimé. Une campagne nationale, dénommée « opération vivrière » dirigée par le ministère de la santé, des affaires sociales et impliquant les moyens de l'Etat a été instaurée. L'Armée était chargée de son exécution : débarquement au port, stockage, transport et distribution vivrières sur toute l'étendue du territoire national. Ce qui n'était pas une mince affaire vu l'inexistence d'infrastructures routières. Tous ses moyens étaient mobilisés. Heureusement, grâce à l'achat d'un parc automobile de Mercedes, cette mission a pu être assurée jusqu'à fin 1974. Les contributions de donateurs étrangers



► un allongement de la distance d'arrêt.

Ainsi, un évènement banal à basse vitesse peut devenir un accident à vitesse élevée.

La mise en place des radars automatiques et de caméras de surveillance sont des mesures dissuasives contre les tendances à l'excès de vitesse.

► Les infrastructures routières

Des infrastructures routières mal adaptées (zones dangereuses non balisées, intersections sans visibilité...) peuvent aggraver ou rendre plus probables les accidents, tout comme l'absence de voie de stationnement, qui oblige les automobilistes qui veulent s'arrêter à un endroit précis, à obstruer le passage. La cohabitation entre piétons, charrettes, deux-roues, voitures et camions sur la voie publique est la cause de beaucoup de sinistres.

► Le véhicule automobile

Certains types de voiture sont plus sujets à des accidents de la route (vitesse maximale, puissance du moteur...).

L'état du véhicule peut être en cause, notamment ses organes de sécurité : freins, pneus, éclairage, suspensions.

Les éclairages défectueux et le non respect des capacités d'emport représentent des causes non négligeables. Les contrôles techniques visent à réduire ce risque.

► État de santé du conducteur

L'accident peut être provoqué par une déficience visuelle, un malaise, un trouble comportemental ou moteur. Certaines maladies provoquent un état de fatigue qui produit une baisse de la vigilance. Une visite médicale doit s'imposer à partir d'un certain âge, ou si le conducteur souffre d'une pathologie donnée, même si ces causes sont statistiquement faibles.

Pour une prévention routière efficace...

Il devient urgent de prendre à bras le corps et à tous les niveaux de responsabilité, cette calamité, source de beaucoup de décès et d'incapacités physiques irréversibles.

La direction des transports, la gendarmerie nationale et les commissariats chargés de la sécurité routière doivent agir de concert et prendre l'ensemble de mesures tendant à réduire le nombre et la gravité des accidents.

Des campagnes de sensibilisation de grande envergure doivent être menées sur le terrain, couvertes par les médias publics et privés, pour rendre compte de l'ampleur et de la gravité de ce phénomène.

Imposer le respect du code (port de la ceinture et du casque pour les deux-roues, limitation de la vitesse...) et, le cas échéant, sanctionner au prorata des infractions commises.

Des mesures qui contribuent à baisser le nombre d'accidents et, le cas échéant, à en atténuer les conséquences aggravantes :

■ Participer régulièrement aux réunions internationales afin de bénéficier de l'expérience d'autres pays en matière de lutte contre les accidents de la route. La première rencontre mondiale sur la sécurité routière s'est déroulée du 23 au 29 avril 2007 à Genève. Notre pays y a brillé par son absence.

■ Créer un fichier central, établi à partir d'études fiables et répertoriant toutes les statistiques des accidents de route (types et causes des accidents, véhicules incriminés, fréquences, heures et jours de pics, voies dangereuses...). Ces chiffres permettront de tracer des stratégies pluriannuelles de prévention routière. Beaucoup d'États africains ont ainsi pu adopter des programmes visant à réduire, de moitié, le taux de mortalité routière d'ici à 2015. Cela leur a permis de bénéficier de financements extérieurs pour, entre autres, moderniser les infrastructures routières.

■ Construire des voies adaptées à certains modes de transport (routes piétonnes, passage à niveau, ralentisseurs, pistes cyclables ...) et à proximité des endroits sensibles (écoles, marchés...).

En finir avec le laxisme dans la gestion des permis de conduite

(octroi et retrait). Réfléchir à la création de permis à points.

Former, au code de la route, les charretiers, qui ont un rôle social indéniable (approvisionnement en eau des banlieues surpeuplées, ramassage d'ordures...) et les amener à utiliser en permanence des rênes et des signaux conventionnels de position, notamment de nuit.

Pourvoir les routes nationales de dispositifs de secours, de points d'appel d'urgence et de véhicules de dépannage.

■ Vulgariser l'apprentissage du code de la route dès le bas âge en l'intégrant dans les manuels scolaires.

■ Assurer un bon entretien de la signalisation (panneaux et marquage au sol) pour la sécurité des usagers et des personnes travaillant sur les routes (service de voirie, ramassage des ordures, ouvriers des travaux publics, police, sapeurs-pompiers...).

Armée et sécurité des transports

Au niveau de l'Armée, la circulation routière est régie par la directive N° 700/EMN/781/B4/2°S, relative à l'organisation des transports militaires. Celle-ci traite de tous les domaines du transport routier, tels que les moyens utilisés, la planification et l'exécution, les transits et escales ainsi que du transport de l'armement, des hydrocarbures, des deniers et des matières dangereuses.

Les conducteurs, chefs de bords, de rames, de convoi et de mission doivent connaître, chacun en ce qui le concerne, leurs rôles, attributions et niveaux de responsabilité en cas d'accident. Ils doivent savoir remplir les documents, tel que le compte rendu en 9 points.

Les accidents incriminant des véhicules militaires sont du ressort de la Gendarmerie.

Il est à noter que la direction du génie militaire participe couramment à la prévention routière par l'assainissement et le désensablement des routes nationales. ■

Phénomène de mode, les téléphones portables au volant sont une cause non négligeable d'accidents.

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

Un drame méconnu

Lt Mangassouba

"Forme de violence aussi dramatique qu'un conflit militaire, compte tenu du nombre de morts et de blessés, l'insécurité routière pourrait rapidement devenir la troisième cause de mortalité à l'échelle planétaire sans une action concertée visant à l'éradiquer" selon Jacques Barrot, commissaire européen aux Transports,

Les accidents de la route tuent, chaque année, plus d'un million de personnes dans le monde, et font de 20 à 50 millions de blessés. Chez les jeunes de 10 à 24 ans, avec 400.000 tués par an (1.049 par jour), ils constituent aujourd'hui la première cause de décès dans le monde.

En Afrique, proportionnellement au nombre d'habitants, le nombre de décès liés à l'insécurité routière est deux à trois fois plus élevé qu'en Europe.

Pour la Mauritanie, sur les 7 dernières années, on compte plus de 2.500 accidents sur les routes nationales et 25 fois plus dans la seule ville de Nouakchott. Selon les statistiques du commissariat spécial de la voie publique, rien que pour le mois de mars 2007, il y a eu, dans la capitale, 633 accidents, dont 3 mortels, causant des dégâts corporels et matériels très importants. Chaque jour, un écolier est accidenté sur le chemin de l'école.

Malgré ces chiffres alarmants, aucune mesure draconienne n'est prise au niveau national pour endiguer ce fléau qui endeuille chaque jour des familles entières. Au contraire, beaucoup de nos citoyens l'acceptent, avec fatalité, comme le prix à payer pour le modernisme. Or, si rien n'est fait, la mortalité routière pourrait devenir la première cause de mortalité d'ici 2020 (9^e en 1990), estime le chercheur néo-zélandais Shanthi Ameratunga.

Par ailleurs, selon des estimations, les accidents de la circulation coûtent, aux pays africains, 2% de leur PNB.



(risque de somnolence voire en faussant le jugement. C'est pourquoi, il faut toujours lire la notice des médicaments utilisés, ou demande l'avis d'un médecin, en conduisant sur de long trajets.

☛ **Fatigue, baisse de vigilance et somnolence**

On constate une baisse de vigilance environ toutes les heures et demi-deux heures, avec un pic d'accidents aux heures tardives et de sieste. Malheureusement, beaucoup de conducteurs surestiment leurs capacités de résistance...

Pour limiter les conséquences de l'endormissement au volant, certaines grandes routes sont équipées de bandes latérales rugueuses qui provoquent des vibrations dans le véhicule lorsque celui roule dessus. Des dispositifs de détection de franchissement de ligne continue sont apparus sur certains modèles de véhicules dont le siège du conducteur se met à vibrer lorsqu'il franchit une ligne continue.

☛ **Vitesse**
La vitesse joue un rôle aggravé en cas d'accident, n'est aussi en soi une cause déclencheuse d'accident. Lorsque l'on roule plus vite, on a :
► moins de temps pour réagir face à un obstacle
► un événement inattendu
► L'énergie du choc est égale plus importante (une vitesse plus élevée provoquera un choc 44% plus violent) ;
► un risque de perte d'adhérence plus important, notamment en cas de coup de volant (l'accélération en virage augmente selon le carré de la vitesse) ;

Causes des accidents et facteurs de risque

☛ **Comportement de l'usager de la route**

Le comportement de l'usager de la route est la première cause des accidents de la circulation. Le conducteur, méprisant la règle de droit, essaie d'instaurer la loi du plus fort par un non-respect du droit de l'autre usager. Les plus faibles (piétons et deux-roues) en payent souvent le prix.

On note un mépris total pour les vieillards, enfants, victimes de guerre, handicapés, etc. Un autre vice vivace dans les mentalités est l'abus d'autorité de citoyens, de par leur statut social ou administratif, qui refusent de se plier aux injonctions des agents de la circulation.

Il n'est pas rare que plusieurs usagers soient en faute.

☛ **Substances influençant le comportement**

Les drogues, l'alcool et certains médicaments (hypnotiques et tranquillisants) influencent le comportement en ralentissant les réflexes, en diminuant la vigilance

Chaque jour à Nouakchott, un écolier est accidenté sur le chemin de l'école.

STAGE DE BT1 SANTE

Un stage préparatoire au BT1 Santé, permettant d'accéder au grade d'adjudant, est actuellement en cours au sein de l'Etat-major National. D'une durée de 6 mois, cette formation est la première de ce niveau, organisée entièrement par la Direction du



Service de Santé. En effet, seuls les stages de CT1 et CT2, préparant aux grades de caporaux et sergents, étaient organisés auparavant. Les stages de BT1 et BT2 étaient réalisés soit à l'école des infirmiers, sise au niveau de l'hôpital national, soit à l'étranger. 16 sergents-chefs bénéficient de cet enseignement dispensé par des officiers spécialistes de la DSS ou de l'Hôpital militaire de Nouakchott.

DISTINCTION DES LAURÉATS DU CONCOURS ORGANISÉ PAR LA DCRP

Le Chef d'Etat-major National a présidé, le 16 mai 2007 à la DCRP, la cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours organisé à l'intention des militaires. Il a félicité les heureux gagnants en les exhortant à plus d'efforts. Le directeur de la DCRP a précisé de son côté, les conditions et les modalités pratiques de ce concours et salué la bonne participation des militaires. Les chefs du 1^{er} et du 3^{ème} bureaux, le conseiller technique du CEMN chargé des Relations Extérieures et les présidents des deux commissions qui ont désigné les lauréats, étaient également présents à cette cérémonie qui, après la remise des prix, a été clôturée par un pot.

FORMATION D'INSTRUCTEURS ET DE PAIRS EDUCATEURS

Dans le cadre de la sensibilisation des membres des Forces armées sur les dangers du Sida, le comité sectoriel de lutte contre le Sida a organisé, du 28 mai au 3 juin 2007 deux séances de formation :

- une formation de 20 instructeurs du Centre d'Instruction de l'Armée Nationale sur les IST/VIH Sida, qui serviront à la sensibilisation des recrues. Cette formation a été exécutée par le sous-coordonateur de la Garde Nationale.
- une formation de 100 pairs éducateurs issus de dif-

férentes garnisons des Forces de l'ordre et de sécurité (Police, Garde, Gendarmerie et bien entendu Armée



Nationale) destinée à la sensibilisation des personnels de ces formations et leurs familles. Cette formation a



été exécutée par le sous-coordonateur de la Police Nationale.

OUVERTURE DE L'ECOLE D'ETAT-MAJOR

Le chef du 3^{ème} bureau, le Colonel Ahmedou Bamba Ould Baya, représentant le Chef d'Etat-major National, a présidé, le 25 juin 2005, la cérémonie de passation du bâtiment de l'Ecole d'Etat-major entre le coordinateur du projet, le lieutenant-colonel Salem Vall Ould Isselmou et le directeur de l'école, le colonel Mohamed Lemine Ould Mohamed.



L'encadrement de cette école, composé de trois officiers mauritaniens et d'un officier de la coopération française a pris part à cette cérémonie. ■

VISITE DE PRISE DE CONTACT DU GEMNA

Une dizaine de jours après sa prise de fonction, le Chef d'Etat-major National adjoint a effectué des visites de prise de contact, du 11 au 12 juin 2007, dans l'ensemble des bureaux, directions et services de l'état-major. C'est ainsi qu'il a visité la DCRP le 12 juin pour un point de situation de ses activités.

FÊTE DU 2^{EME} BG

Le 2^{ème} Bataillon Commandos a célébré, le 1^{er} avril 2007, le 14^{ème} anniversaire de sa création. Une



prise d'armes a eu lieu au PC bataillon, sous la présidence du commandant de bataillon en présence de



l'ensemble de son personnel et d'autres personnalités militaires.

45^{ème} ANNIVERSAIRE DU GIAN

Le Centre d'Instruction de l'Armée Nationale (CIAN) a fêté le 45^{ème} anniversaire de sa création exceptionnellement le 5 avril 2007 au lieu du 1^{er} avril, qui a coïncidé cette année avec la célébration du Maouloud.



En présence des autorités administratives de l'Inchiri, le commandant du CIAN a relevé, dans son discours, l'importance de la formation militaire dans l'avènement d'une culture démocratique et la consolidation de la paix. Des prix ont ensuite été attribués aux lauréats des challenges sportifs.

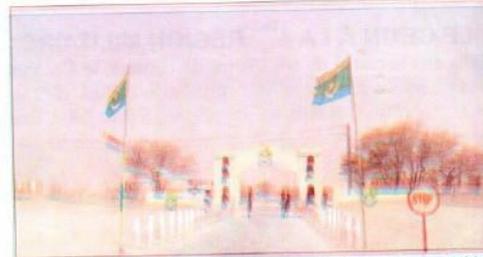
A l'issue de cette prise d'armes, une présentation de l'armement en service a suscité la curiosité des invités qui ont passé la journée au domicile du commandant CIAN où les attendait un déjeuner copieux.

LA FÊTE DU GÉNIE MILITAIRE

Le génie militaire a célébré, le 10 mai 2007, le 34^{ème} anniversaire de sa création.



La journée a débuté par une présentation de la Dirgémie par son directeur, le lieutenant-colonel Sid'Ahmed Ould Mohamed Salem, suivie d'une



revue des troupes, une levée des couleurs et un défilé des troupes, une levée des couleurs et un défilé. Un rafraîchissement a mis fin à cette matinée empreinte de souvenirs et de traditions militaires. La soirée a été ponctuée par un dîner copieux.

JOURNÉE DE SOLIDARITÉ AVEC LES VICTIMES DES MINES

A l'occasion de la commémoration de la journée de sensibilisation et de solidarité avec les victimes des mines, le 4 avril 2007, une cérémonie a été organisée au club de la Kedja à Zouérate.

Le conseiller juridique du MIN, qui a présidé la cérémonie, a déclaré que la célébration de cette journée consacre la dynamique de la lutte contre les mines antipersonnel prônée par la convention d'Ottawa. Ces mines ont fait, dans le nord de la Mauritanie, plus de 592 victimes humaines, dont 243 handicapées pour le reste de leur vie et la perte d'un nombre important de bétail depuis la fin des opérations du Sahara.

Info FARIM

LE MINISTRE PORTUGAIS DE LA DÉFENSE À NOUAKCHOTT

En perspective de la présidence de l'Union Européenne que son pays assurera au cours du



deuxième semestre de 2007, le ministre portugais de la Défense, M. Doutor Nuno Severiano TEIXEIRA, a effectué, du 27 au 28 mai 2007 à Nouakchott, une visite visant à approfondir les relations entre notre pays et l'Union, notamment dans le domaine de la Défense. Durant son séjour, le ministre a été reçu en audience par le Président de la République, Monsieur Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi et par son homologue mauritanien.

La prochaine présidence portugaise de l'UE et l'initiative 5+5 représenteront, sans doute, un cadre propice au renforcement des relations bilatérales.

LE CEMN À LA 4^{ÈME} RÉGION MILITAIRE

Dans le cadre de ses visites de contact, le Colonel Abderrahmane Ould Boubacar, chef d'Etat-major National, a effectué du 13 au 15 juin 2007, une



Le CEMN à l'infirmerie de Garnison

tournée à la 4^{ème} Région Militaire.

Durant cette mission, le CEMN a pu constater sur le terrain, les conditions de travail et de vie des militaires, d'évaluer les insuffisances et réaffirmer l'engagement du commandement d'y remédier au plus tôt.

Réuni avec les cadres de la région, le CEMN a brossé la situation générale de l'armée et rappelé le rôle de celle-ci dans un environnement démocratique. Il a demandé à tout un chacun de se conformer aux lois, de s'inspirer de l'éthique militaire et de chercher la perfection par l'instruction et l'entraînement. Il a

ensuite relevé la position particulière de la région, sur les frontières de deux pays frères, le Mali et le Sénégal, avec lesquels la Mauritanie entretient des relations privilégiées d'amitié.



Le CEMN visite les nouveaux locaux de la RM

Le CEMN a ensuite assisté à un tir d'armes collectif organisé par le bataillon 42 et à un exercice tactique effectué par le bataillon 41.



Le CEMN à Gouraye

Tout en félicitant les participants à ces activités, le CEMN les a invités à plus d'efforts pour construire ensemble une armée républicaine, professionnelle et moderne.

POT EN L'HONNEUR DES OFFICIERS PROMUS AUX GRADES SUPERIEURS



Un pot a été organisé le 19 juin 2007 au Cercle des officiers, en l'honneur des officiers nommés aux grades supérieurs en janvier et avril 2007.

Ce pot s'est déroulé en présence du SG du ministère de la Défense, du chef d'Etat-major National adjoint ainsi que de plusieurs personnalités militaires du ministère et de l'Etat-major National.

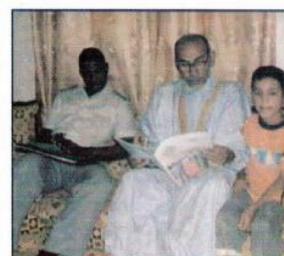
Journée Mondiale du Don du Sang



Sang sécurisé pour une Maternité sans risque

Sommaire

EDITORIAL	3
INFO FARIM	
- Le Ministre Portugais de la Défense à Nouakchott	5
- Le CEMN à la 4 ^{ème} Région Militaire	5
- Fête 2 ^{ème} BC	6
- Anniversaire CIAN	6
- Journée de Solidarité avec les victimes des mines	6
- Formation d'instructeurs et de pairs éducateurs	7
- Ouverture de l'Ecole d'Etat-major	7
FOCUS	
ACCIDENTS DE LA ROUTE :	
- Un drame méconnu	8
MÉMOIRE MILITAIRE	
INTERVIEW DU COLONEL AHMED MAHMOUD OULD HOUSSEÏNE, EX CEMN :	10
ARMÉE ET NATION	
ENEMP :	
- A l'avant-garde de la formation des spécialistes de la marine marchande	12
SANTÉ	
- Le paludisme	14
VEILLE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE	
L'ANALYSE DE L'IMAGE :	
- Une nouvelle génération de vidéosurveillance	16
TRIBUNE LIBRE	
La MicroFinance	18
NOTIONS ET CONCEPTS	
PATRIMOINE CULTUREL ET MONDIALISATION :	
- Un paradoxe ambigu	20
ETUDES ET RECHERCHES	
La nécessité d'un outil de défense	22
COOPÉRATION	
Initiative 5+5 et migrations illicites	24
Mauritanie - OTAN	24
Voyages d'études de l'EMIA et de l'ENOA	25
Mauritanie - USA	25
RESSOURCES HUMAINES	27
SPORTS	28
LOISIRS	29
COURRIER DES LECTEURS	30



Revue Militaire éditée par l'Etat-major National /Direction de la Communication et des Relations Publiques

EMN/DCRP; BP 208 Nktt E-mail : dcrp@mauritel.mr ; Tél : 524 46 41

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Lt Colonel Teyib Ould Brahim

RÉDACTEUR EN CHEF
Lt Colonel Aref

SECRETAIRE DE RÉDACTION
Lt Thiady Mangassouba

RÉDACTION
Cdt Med Moctar O/ Med Abdallah
Cne Moctar Ould Bollé
Lt Thiady Mangassouba

CORRECTEUR
Saleh Ould Abeidalla



MAQUETTE/PAO
Lt Thiady Mangassouba
Tijany dit Sidi Mohamed

PHOTOS

Adjt Khalifa O/ Khattary
Adjt El Ide
Sgt Mahfoudh
Sgt Bekaye

SAISIE

S/C Brahim Ould M'Boirick

DISTRIBUTION

A/C Oumar Ould Boudi
Cal Mahfoudh Ould El Kory
2^{ème} Cl. Cheikh Ahmed

Courrier des Lecteurs

Akhbar el Jeich, un an déjà !

Il y a un an, jour pour jour, la direction de la communication et des relations publiques publiait la première édition d'*Akhbar el Jeich*. Consciente que tout est loin d'être parfait, et dans le souci d'être le plus près possible de vos préoccupations, la rédaction de cette revue militaire, sollicite vos impressions sur ce qu'il faudrait apporter comme améliorations.

C'est avec une très grande émotion que j'ai lu votre édition N°4 de AEJ, faisant mention de mon propre CV dans la rubrique "militaires dans l'ombre".

Je profite de cette tribune pour adresser mes remerciements et toute ma reconnaissance à l'endroit des officiers et sous-officiers qui m'ont formé, commandé, orienté et soutenu tout au long de ma carrière.

A la nouvelle génération, je lui demande d'entretenir de bonnes relations au travail, notamment avec les anciens. L'éducation est à la base de la réussite et pour marquer l'histoire, il faut accepter la souffrance.

Bon courage.

**A/C Soumaré Demba Mamadou
BCS/Dirtrans**

L'honneur m'échoit de vous faire parvenir mes impressions sur votre revue.

Tout d'abord je vous félicite infiniment et vous encourage à continuer d'aller de l'avant.

En effet, AEJ connaît une amélioration continue tant sur le plan de la forme que du contenu.

Cependant, quelques coquilles continuent à apparaître. Vous pouvez les éviter en procédant à davantage de corrections.

**Idoumou Ould Saleck
Directeur de publication de "Bilad
Chinghiti".**

Chronique de l'A/C GUEYE Mamadou :

A L'ECOLE DU MEHARISTE (Deuxième partie)

De haute taille, le saroual m'arrivait à peine au dessus des genoux. J'avais l'impression de porter une culotte courte. Mon "Tchatt"-ceinture de saroual - était tellement long que je marchais dessus, manquant de tomber à chaque pas. Et ce hawli qui ne tenait jamais en place sur ma tête : je me sentais ridicule au plus haut point dans cet accoutrement.

Vint enfin le camion. Direction El Mabrouk.

El Mabrouk était en fait un champ entretenu par l'Armée.

Ainsi donc me voilà devenu cultivateur ! Pour quelqu'un qui ne connaissait que les centres urbains, vous comprendrez aisément que cette situation ne me faisait pas spécialement sauter de joie.

Toujours est-il que pendant trois semaines j'ai sarclé, biné, arraché de mauvaises herbes ; j'ai crié à tue tête après moineaux et autres volatiles amis de graines. Je me suis désaltéré avec délectation d'eau stagnantes infestées de toutes sortes de bestioles. J'ai connu de longues nuits d'insomnie causée par des piqûres de moustiques particulièrement voraces. Je me suis fait de belles ampoules aux mains ; la plante de mes pieds était fissurée et dure comme du roc.

Un jour que je me morfondais sur mon triste sort, le son de la cloche (une jante de voiture accrochée à une branche d'arbre) retentit.

C'était le rassemblement. Ordre nous était donné de nous préparer pour rentrer à Niéma ville.

Où ! Quel soulagement !

Je vais pouvoir me promener dans cette ville que je n'ai fait qu'entrevoir brièvement jusque là. Je vais enfin prendre un bain digne de ce nom - parce que je puis à tout vent - Je vais pouvoir passer mes plaies, me faire enlever les épines qui me truffaient la plante des pieds, mais surtout je vais me détendre. FARNENTE ! DOUCE VITA ! Orgas de mets délicieux et variés qui me changeront de notre piètre ordinaire. Bailler aux cornues !

Ragaillard, je me frottais les mains de satisfaction.

Sur ce, vint le camion. C'était un 19/24 MERCEDES que je tenais en grippe, parce qu'étant à l'origine de tous mes déboires. C'est absurde, j'en conviens, mais je haïssais ce camion au plus haut degré. Tenez ! Qui m'avait déposé à quinze Kms pour la fameuse "promenade de santé" ? Ce camion !

Qui m'avait déposé dans l'entier de El Mabrouk ? Ce camion, pard !

C'est dans une pagaille bon enfant que nous embarquâmes. Et ce fut le départ. Direction Niéma.

Voici l'aéroport ; plus que sept Kms pour entrer dans la ville. N'est ce pas là " Chôfiya " qui se profile à l'horizon ? Dans le camion, que des rires, que des plaisanteries grivoises.

Tout à coup, ce fut la catastrophe : Le camion descendit du godron. Nous empruntâmes une piste, direction plein nord. Un silence de mort se fit. Les visages étaient défaits. Ce n'aurait été le bruit imperturbable du moteur, on entendrait voler les mouches. Tout le monde était abattu.

" Ngady " nous apparut. Le camion l'approcha, l'atteignit, le dépassa, puis continua son petit bonhomme de chemin.

Néma ! Pour cette fois, c'était râpé !

Quand je vous disais que ce satan camion était maudit !

L'on nous fit débarquer à 5 Km après " Ngady ", plein nord.

L'adjudant Ahmed O/ Elleyoutta, paix à son âme, me voyant faire gris mine, rit aux éclats et tenta de me rassurer. " Allez, petit ! Ne te décourage pas ! Nous sommes là juste pour ; jours, histoire de vous apprendre à monter sur les chameaux ! "

Avant de poursuivre le récit, un mo sur l'adjudant Ahmed O/ Elleyoutta.

Imaginez un géant tout en muscles. Visage buriné, hâlé par les intempéries. Nez aquilin. Autoritaire, mais combien humain et juste.

Par produit de l'Armée Coloniale, abhorrait la faiblesse et entretenait le culte de l'Homme Fort. Courageux intelligent.

Aimant et respectant ses hommes, les encadrait à sa façon, dans le but de les voir honnêtes, travailleurs, disciplinés, serviables et non serviles. Il avait une sainte horreur des " rapporteurs et des " fumeurs ".

Il était l'Exemple !

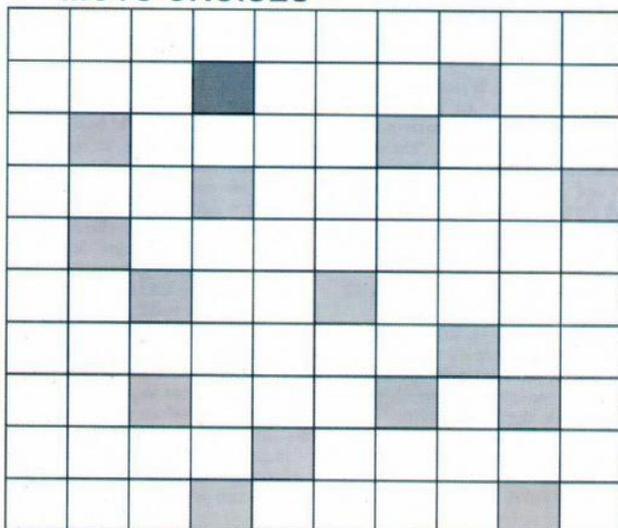
J'avais une chance inouïe, car ce homme avait décidé d'être mon mentor. Me parlant de tout et de rien, il m'a fait découvrir et aimer la vie nomade : cette vie qui n'est que liberté ; cette vie simple, mais si austère et pleine de privations ; cette vie rude, qui impose sacrifice et maîtrise de soi ; cette vie qui vous forge le caractère et qui vous incite à la modestie.

Je dois beaucoup à cet homme.

A suivre ■

Loisirs & Jeux

MOTS CROISÉS



Horizontalement :

- 1 - Formation militaire.
- 2 - Dessus - Canari sans fin - En vogue.
- 3 - C'est aussi l'Irlande - Ceinture.
- 4 - Direction - Pièce de navire.
- 5 - Raclera.
- 6 - Possessif - Autrement dit - Adresses.
- 7 - Agacer - Liaison.
- 8 - PC - Mesures d'électricité.
- 9 - Sous bulgares - Garnison.
- 10 - Condiment - Jeton.

Verticalement :

- 1 - Vitaux.
- 2 - Divulgué - Institution.
- 3 - Forme de terrain - Degré de conduite.
- 4 - Endroits.
- 5 - Port d'Afrique.
- 6 - chefs hindous - Gaine.
- 7 - Indique le 2^e groupe - Monarque - Drame.
- 8 - Enlever - Liqueur.
- 9 - Très préciseuse .
- 10 - Sigle de chez nous - Constellation.

Moctar Ould Birame

POUR VIVRE HEUREUX VIVONS CACHÉS

En ce jour de festivités, le sergent Yéro ne payait pas de mine. Pourtant, il faisait partie de ces hommes et femmes, qui allaient être décorés.

Mais Yéro, confronté aux tourments du train-train familial, n'avait pas fermé l'œil de la nuit.

Tout son "malheur" a débuté une semaine plus tôt, lorsque son commandement l'a proposé pour une médaille nationale. Enfin ! ont dit tous ceux qui connaissent ce brave ancien combattant, réputé pour sa grande probité et son inappétence matérielle à toute épreuve.

Telle une traînée de poudre, la nouvelle fit le tour de la ville. De toutes parts, on accourait qui, pour le féliciter et lui témoigner sa sympathie, qui espérer récolter quelques prébendes de l'enfant du pays, car, la rumeur aidant, on racontait que le chef suprême de l'Etat aller lui offrir une grande récompense en espèces sonnantes et trébuchantes. Dès lors, son taudis ne désemplissait plus de griots, gueux et autres courtisans.

Sa famille n'était pas en reste. Sa propre femme qui a partagé avec lui tous les moments difficiles de la vie sans jamais se plaindre, cette femme vertueuse et dévouée exige maintenant d'être comblée de joailleries comme une jeune mariée. "Il est temps que moi aussi, je me pavane devant les gens comme la fille de ma tante qui n'est pas plus noble que moi" disait-elle, omettant au passage de signaler que le mari de sa cousine est PDG

d'une grande firme.

Sa génitrice renchérit : "Alhamdoulillah ! Je savais qu'ALLAH exaucera un jour mes prières : mon fils va enfin pouvoir construire le domaine de son regretté père en dur. Nous ne serons plus la risée du village." Yéro a beau chercher à expliquer à sa vieille mère qu'une médaille est une distinction honorifique qui n'a pas de grande valeur pécuniaire, mais rien n'y fait. Elle se préparait déjà à accompagner son rejeton (tu parles ! elle tient à peine debout) pour conjurer le mauvais sort des âmes malveillantes ; une médaille donnée par le *persida* en main propre, ça attise des jalousies répète-t-elle inlassablement.

Et comme un malheur n'arrive jamais seul, ne voilà t-il pas que sa BELLE MERE, accompagnée d'une ribambelle de zozos de la tribu, s'amène à son tour, officiellement pour embrasser ses petits-enfants qui lui manquent tant. En réalité pour avoir sa part du "gâteau".

Du coup, le pécule que le sergent a pu épargner ces dernières années en vue de se construire une case dans laquelle, le moment venu, il se retirerait et y réunirait de temps à autre les garnements du village pour leur conter les péripéties de sa carrière, cette bagatelle là, il l'a dépensée pour l'hébergement de sa belle famille. Sur le moment, l'honneur était sauf. Pour la case de retraite... il faudra repasser.

C'est donc en proie à tous ces avatars que le sergent, en compagnie de ses

acolytes attendait sous un soleil de plomb la cérémonie de remise. Sa mine rébarbative contrastait avec la bonne humeur ambiante. Lui qui déteste les mondanités, s'est trouvé sur le devant de la scène sans rien demander à personne. Il s'est toujours contenté de faire juste son travail, rien que son travail, sans fanfaronnade. Ce n'est pas à deux mois de la retraite que cela changera.

Enfin ! vint le moment tant attendu, De la reconnaissance de toute une Nation à son auguste personne, Yéro en était ému jusqu'aux larmes. Absorbé dans ses pensées, un voile de sommeil l'enveloppa soudain et, sans crier gare, il chancela et patatras ! le malheureux qui n'a plus la dextérité de ses 20 printemps, le corps engourdi par une nuit d'insomnie, s'affala de tout son corps sur l'asphalte, à quelques encablures du chef suprême qui s'affairait avec les premiers récipiendaires. Tout passa si vite. Mais passons sur cet épisode peu glorieux de la carrière exemplaire de ce vaillant soldat.

Parce que le plus beau, c'est que cet incident fâcheux n'a altéré en rien sa détermination de vivre dans l'obédience la plus stricte aux sacro-saints principes citoyens. Quand on a vécu les privations des tranchées et les affres des camps de prisonniers, on ne *yoyote* pas pour si peu. Nonobstant le poids de la pression sociale et du qu'en dira-t-on, il continuera de servir, encore de servir, toujours de servir sa patrie avec dévouement, adviene que pourra. ■

Lt Mangassouba

Sport

ELIMINATOIRES CAN 2008 : LES MOURABITOUNES ELIMINES



A force d'alterner le bon et moins bon, le onze national est définitivement éliminé de la qualification à la coupe d'Afrique des Nations, la CAN 2008 au Ghana. En effet, à une journée du terme des phases éliminatoires, il ne peut mathématiquement plus occuper l'une des trois secondes places qualificatives. La faute aux matches à l'extérieur que nos poulains n'arrivent pas à gérer. Il reste à sauver l'honneur face au Burundi, septembre et travailler davantage pour faire mieux à l'avenir.

TOURNOI INTER-UNITES 2007 DU BB



Le 21 juin 2007, a été clôturé le challenge inter-unités du Bataillon Blindé. Dans son mot de clôture, le Commandant de Bataillon, le Colonel Mohamed Moctar Ould Zamel, a félicité les lauréats ainsi que l'ensemble des participants, l'essentiel étant plus de participer que



de gagner. Il a demandé à tous le personnel de redoubler d'effort dans tous les domaines et à celui du sport en particulier.



COUPE DU WALI DU HODH ECHARGHI

L'Ecole Nationale des Sous-Officiers d'Active (ENSOA) a remporté la coupe du wali du Hodh Echarghi en battant en finale la vaillante équipe de Nasr sur la marque étriquée de 2-1. Cette victoire est venue couronner un brillant parcours dans ce tournoi qui a consacré le caporal Hamza Ould Salem, stagiaire à l'école, comme meilleur joueur.

62^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CISM

Le chef service des Sports de l'Armée Nationale, a pris part, à Ouagadougou, à la 62^{ème} assemblée générale du Conseil International du Sport Militaire, qui s'est tenue du 23 au 27 mai 2007. Au cours des différentes sessions, la partie mauritanienne a pris contact avec d'autres délégations pour approfondir la coopération dans le domaine du sport militaire. Il a été décidé, durant cette assemblée d'apporter une aide substantielle aux nations moins loties, membres du CISM.

Le prochain rendez-vous important du CISM, est les 4^{èmes} jeux mondiaux militaires prévus du 14 au 21 octo-



bre 2007 à Hyderabad en Inde. L'Armée Nationale y participera avec une équipe de parachutistes.

TIR À LA CIBLE

La huitième édition du championnat inter régional du tir à la cible a eu lieu à Nouakchott, du 23 au 27 mai 2007.

Organisé par l'association du tir à la cible (ATC), ce tournoi gagne en popularité, puisque cette édition a réuni 14 équipes issues de toutes les régions du pays. Le déroulement de cette compétition consiste, pour chaque équipe, à effectuer 3 tours, à raison de 15 tireurs par tour. Une cible touchée compte pour un point. L'équipe gagnante étant évidemment celle qui aura engrangé le maximum de points. ■

Lt Mangassouba

Ressources Humaines

POT DE DÉPART DU CEMNA

Le mai 2007, un pot à été organisé à l'Etat-major National à l'occasion du départ du Colonel Sid Mohamed Ould Cheikh Ould Akem, chef d'état-major national adjoint au lendemain du 3 août 2005. A cette occasion, le CEMNA, devant l'ensemble du staff de l'EMN, a tenu à saluer l'oeuvre de ce chef qui a travaillé d'arrache-pied, à ses côtés pendant près de deux ans et qui est appelé aujourd'hui à d'autres fonc-



tions. Son successeur est le Colonel Mohamed Ould Mohamed Saleh, dont nous dresserons le portrait dans nos prochaines éditions.

OBSERVATEURS MAURITANIENS AU BARFOUR



Dix observateurs militaires (voir photo) participent actuellement à la mission Africaine de maintien de la paix au Barfour. Ce groupe sera renforcé par dix autres officiers le courant du mois de juillet. Ce contingent est composé de: Lt-col Brahim Ould Hemeti; Lt-col Abderrahmane Ould Ebdemel; Cdt Ahmed Ould Deye; Cdt Saleh Ould Sid Mahmoud; Cdt Ahmed Ould Melamine; Cdt Iwengou Ould Vally; Cdt Faïch Ould Vally; Cdt Dion Hamathi; Cdt Mohamed Ould Mouye; Cdt Ely Ould Mohamed.

NOMINATIONS OFFICIERS

Sont promus grades supérieurs les officiers dont les noms suivent, pour compter du 1er janvier:

Colonel: lieutenant-colonel Mhamed Ahmed o Ismaël
Lieutenant-colonel: Commandants Abdallahi o Med, Oumar o Baba, Ahmed o Kaba
Commandant: Capitaines Sid' Ahmed dit Isselmou o Baba, Abdallah o Ahmed
Capitaine: Lieutenants Med Abdallahi o Limam o Mah, Med Salem o Sambe, Sid o Saleck, El Housseïne o Abdallahi o Chri, Ely o Hemenny, Mahroud o Serkoub, Izidien o Abdelmalek, Med Salem o Hamed, Sid Ahmed o Saleh
Lieutenant: Sous-lieutenants Sid' Med o Etmmane, Med o Elaty, Cheikh o Sid' Med
 Le CEMNA présente ses vives félicitations aux nouveaux promus et leur souhaite bonne continuation.

MILITAIRE DANS L'OMBRE

L'adjudant-chef Med Ould Mes-soud est né en 1967 à Nouadhibat, dans le Hodh Ech-argh.



Il s'est engagé le 1^{er} octobre 1985. Grâce à ses bonnes dispositions, il est passé, en seulement 13 ans de service, de simple soldat au grade d'adjudant-chef en 1998. **Stages effectués:**

Elève sous-officier d'active à l'Ecole Militaire Interarmes d'Aiar, en 1987; Certificat Interarmes (CIA) en 1989; Brevet d'aptitude N°1 en 1993; Brevet d'aptitude N°2 en 1996. Il sert actuellement dans la Cellule Chancellerie de la 3^e Région Militaire, où il a su se monter incontournable.

NECROLOGIE

Le sergent Moustapha O. El Hamdrami a été rappele à Dieu le 7 février 2007.



Ne en 1970 à Kiffa, ce sous-officier s'est enrôlé le 1^{er} mars 1989 comme soldat. Grâce à ses qualités, il gravit les différents échelons d'homme de troupe et devient sergent en 2007. Spécialisé en mécanique générale, il donnaient entière satisfaction à ses chefs, qui lui reconnaissent sa ponctualité et sa bonne moralité. A sa veuve et à son enfant éplorés, AFJ adresse ses sincères condoléances.

Coopération

caine, a effectué une visite de travail de deux jours (16 et 17 mai 2007) dans notre pays.

Au cours de son séjour, la délégation militaire s'est entretenue avec des responsables civils et militaires mauritaniens, pour chercher les voies et moyens per-



mettant de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la sécurité portuaire et du transport maritime.

Selon l'attaché de presse auprès de l'ambassade d'Amérique, aucun accord n'a été signé au terme de ces deux jours de travail. Cependant, la coopération militaire, mise en veille au lendemain du coup d'état du 3 août 2005, est en cours de rétablissement.

La mission américaine a poursuivi sa route vers d'autres pays de la sous-région.

- Dans le cadre du nouveau programme de lutte contre le terrorisme dans le Sahel, M. Jeffrey D. Mc Manus, responsable de la coordination de la coopération en matière de Défense dans les pays du Sahel, responsable de la politique de coopération de l'USAID et de l'EUCOM (commandement des forces



américaines en Europe) a séjourné dans notre pays.

Ce programme prévoit une assistance humanitaire sous forme de donation.



REMISE D'UN MATÉRIEL AU BNDH



Dans le cadre de son soutien au Génie militaire, la République Fédérale d'Allemagne a octroyé, au Bureau National de Déminage Humanitaire, un lot de matériel composé de 100 gilets de protection et 100 visières, soit une valeur approximative de 22 millions d'ouguiya.

Au cours de la cérémonie de remise de ce don, l'ambassadeur d'Allemagne a noté l'intensité et la variété de la coopération qui unit nos deux pays et qui s'est enrichie, en 2006 du volet déminage humanitaire.

De son côté, le secrétaire général du ministère de la

Défense nationale, le colonel DIA El Hadj Abderrahmane, représentant la partie mauritanienne, a évoqué les relations exemplaires qui unissent les deux pays et qui embrassent presque tous les domaines militaires.

Le SG a ajouté, en conclusion, que ce don aura un impact positif sur le moral et la motivation des militaires qui interviennent sur le terrain et sur la sécurisation des populations nomades et leur bétail.



MAURITANIE - GRECE



Trois officiers supérieurs de l'Armée hellénique, ont séjourné à Nouakchott, du 6 au 8 juin 2007, pour une mission de travail avec les autorités militaires nationales compétentes. Les discussions ont porté sur les moyens de contribuer, de manière efficace, à la modernisation de l'Armée Nationale.



MAURITANIE - ALGÉRIE



- En application du programme d'activités bilatérales pour l'exercice 2007, arrêté entre notre pays et la République sœur d'Algérie, une délégation militaire algérienne de santé, conduite par le Colonel KOU-



JETI Rachid, directeur général de l'Hôpital militaire d'Oran, a effectué du 26 au 31 mai 2007, une visite de travail à Nouakchott.

A son arrivée, cette mission a été accueillie par une délégation conduite par le Médecin-colonel KANE Hamedine, directeur adjoint de la Direction du Service de Santé.

Cette visite a été l'occasion d'échanges fructueux dans le domaine de la médecine militaire et du renforcement de la coopération, notamment dans le domaine de la formation.

- Les Lt-colonels Mohamed Lemine Nagi Ould El Hadj et Mohamed El Moctar Ould Keihel ont assisté, du 9 au 12 juin 2007, à un exercice tactique du niveau compagnie de char T72, exécuté par la 1^{re} Division Blindée de Berkak, en Algérie. ■

contre la pollution en mer, d'aide sociale, etc.

MAURITANIE - FRANCE

Un bâtiment de guerre français, l'avis "commandant L'Herminier" a accosté au port de l'amitié après trois mois de mission (corymbe 88) pour la surveillance et la sécurité dans le golfe de Guinée. Ce navire de la Force d'Action Navale de la Marine Française est spécialisé dans la lutte anti-sous-marine côtière. Il peut remplir également des missions de défense des approches maritimes, de surveillance et d'escorte en haute mer ainsi que de présence outre-mer. Durant cette mission le navire a effectué plus de 13 escales dans 11 différents pays. Il a effectué des missions variées : patrouille, aide aux populations civiles, etc.

Du 1 au 14 juin, une délégation de l'Etat-major des



Armées françaises s'est rendue à Nouakchott Pour participer à la 1^{ère} réunion de la commission militaire mixte franco-mauritanienne.

Cette visite a axée autour d'une séance plénière et de réunions en sous commissions. A l'issue de deux jours de travail fructueux une réunion de synthèse a permis d'établir le procès-verbal des discussions.

MAURITANIE - SENEGAL : VOYAGE D'ÉTUDES DE L'EMIA ET DE L'ENOA

Dans le cadre des liens historiques de fraternité et d'amitié entre la Mauritanie et le Sénégal, les écoles de formation d'officiers de ces deux pays ont contribué, à leur manière, au raffermissement de ces liens par des voyages d'étude.



Ainsi, du 22 au 29/5/2007, les officiers de la divi-

sion d'application (DA) de l'école militaire interarmes d'Atar (EMIA) ont effectué un voyage d'études au Sénégal. Les jeunes officiers et leur encadrement ont été reçus le 23 mai 2007 à Dakar, par le sous-chef d'Etat Major Général des Armées chargé des Ressources Humaines. Ils ont ensuite suivi un exposé



sur les Forces Armées Sénégalaises et leur participation aux opérations de maintien de la paix. Le lendemain, ils ont visité l'Ecole Nationale des Officiers d'Active et l'Ecole d'Application de l'Infanterie, toutes deux sises à Thiès, le parc animalier de Bandia ainsi que d'importants établissements publics et privés. Les stagiaires mauritaniens ont noté, tout au long de leur séjour, que la téranga sénégalaise n'est pas un mythe.

Du 17 au 21 juin 2007, c'est au tour des élèves officiers de l'école Nationale des Officiers d'Active (ENOA) de Thiès d'effectuer leur voyage d'étude en Mauritanie. Les EOA et leur encadrement, ont été reçu sur le débarcadère de Rosso par le Lieutenant-colonel Mohamed Ould Cheikh Ould Jiddou, commandant le Centre de Formation Technique de l'Armée Nationale, sis à Rosso. Le personnel de l'ENOA a ensuite visité les villes de Nouakchott, Akjoujt, Atar et Noudhibou, où ils ont visité des sites militaires, notamment l'EMIA, et des fleurons de notre économie nationale.

La pertinence et richesse des questions posées au cours de ces deux visites dénotent de l'intérêt et de l'appréciation que chacun des parties porte à l'autre. Ce genre d'échanges entre frères d'armes des deux côtés du fleuve, qui contribuent à enrichir leur culture et ouverture d'esprit, doit être encouragé.

MAURITANIE - ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Dans le cadre de la coopération bilatérale, une mission conduite par le colonel Mohamed Ould Salikou, directeur des relations extérieures au ministère de la Défense nationale, a participé à un séminaire régional sous le thème lutte contre le terrorisme du 9 au 13 avril 2007 aux Etats-Unis d'Amérique.

Dans le même cadre, une mission américaine, composée des vices-amiraux John Stufflebeem, commandant adjoint des forces marines US en Europe (6^{ème} flotte) et D. Brian Peterman de la Garde côtière améri-

Coopération



INITIATIVE 5+5 ET MIGRATIONS ILLICITES



Dans le cadre de l'initiative 5+5, un séminaire sur les migrations illicites et la contribution des Forces armées aux secours en mer, s'est tenu à Nouakchott le 21 juin 2007.

Ce séminaire qui a été ouvert conjointement par le ministre de la Défense Nationale et son homologue de l'Intérieur, a enregistré, en plus de la délégation mau-



ritanienne, la présence de représentants algériens, espagnols, français, italiens, marocains et tunisiens. Au cours des travaux, qui se sont déroulés toute la journée, des experts de différentes parties ont développé des thèmes se rapportant entre autres :

- au rôle des Forces armées dans la lutte contre les migrations clandestines et toutes autres activités illégales en mer ;
- aux volets humanitaire, juridique et politico diplomatique qui régissent ce phénomène ;
- à l'état de l'immigration illicite dans le bassin méditerranéen ;
- au niveau de la coopération en matière de lutte contre ce fléau.

A l'issue des travaux, une commission de secrétariat, désignée à cet effet, s'est retirée pour dresser le procès-verbal reprenant toutes les recommandations de cette réunion. ■



MAURITANIE-TURQUIE



Le ministre de la Défense Nationale, M. Mohamed Mahmoud Ould Mohamed Lemine, accompagné de deux officiers supérieurs, a effectué une visite de travail à Ankara du 20 au 25 mai 2007. Dans la capitale turque, il a pris part à la 8ème édition de la foire internationale des matériels militaires tenue du 22 au 25 mai 2007.

L'attaché militaire de la Turquie, accrédité en Mauritanie, avec résidence à Alger, a effectué une



visite de courtoisie à Nouakchott, du 30 mai au 6 juin 2007. Cette visite rentre dans le cadre du renforcement de la coopération militaire entre les deux pays.



MAURITANIE-OTAN



L'intérêt que l'Organisation de Traités de l'Atlantique Nord (OTAN) porte à notre pays s'accroît au fil du temps. C'est ainsi que plusieurs missions séjournent de part et d'autre pour fructifier la coopération récente entre les deux parties.

Du 24 au 27 avril, une mission du bureau de sécurité de l'OTAN a séjourné à Nouakchott pour traiter, avec les autorités nationales compétentes, les problèmes liés à la sécurité d'une manière générale.



Du 28 au 30 avril, une mission d'experts, de niveau politico-militaire et technique de l'OTAN, a effectué une visite de travail à Nouakchott, durant laquelle, des réunions avec des responsables politiques et militaires nationaux ont été tenues.

Du 8 au 12 mai 2007, le Chef d'Etat-major National, sur invitation du général Ray Hénault, président du Comité Militaire de l'OTAN, s'est rendu à Bruxelles.

Du 20 au 22 mai, une délégation, conduite par l'amiral KUTLUK, adjoint du directeur de la Division Coopération et Sécurité Régionale de l'Etat-major International de l'OTAN, s'est rendue à Nouakchott, pour une visite de travail à l'Etat-major National.

Du 2 au 6 juin, trois navires militaires ont fait escale à Nouakchott, pour une mission de travail et d'échanges.

Toutes ces rencontres ont donné lieu à des entretiens de travail, de concertation et d'échanges en matière de



lutte contre le trafic de drogue, le terrorisme, l'immigration clandestine, la sécurité maritime, mais aussi en matière d'entraînement, de formation, de lutte

tent sa vocation historique et son appartenance à l'ONU, à l'Union Africaine et à d'autres organisations à caractère sous-régional, la Mauritanie se trouve contrainte de disposer d'un outil militaire cohérent à même de contrecarrer toute action imprévisible d'où qu'elle vienne et quelle que soit sa nature. Pour cela, il conviendrait de mettre l'accent sur :

- une formation et un entraînement adaptés ;
- une articulation réaliste de nos forces ;
- les besoins en renseignements.

La formation doit être axée sur le côté technique, physique, civique et moral. Technique pour que le soldat maîtrise parfaitement le matériel dont il est doté. Physique pour qu'il soit en mesure de faire face aux conditions hostiles, difficiles et infernales de la guerre. Civique et morale enfin pour qu'il sache la cause qu'il défend, en être convaincu et pour laquelle il accepte volontiers de se sacrifier. Cet élément est très important et constitue la clé de la réussite de la guerre.

L'histoire des conflits armés nous enseigne que les soldats les plus aguerris, disposant des armes les plus sophistiquées peuvent les abandonner sur le théâtre d'opérations s'ils ne sont pas convaincus de la cause pour laquelle ils sont mobilisés. A cet égard, les notions de la défense de la patrie, du patriotisme, du courage, de l'esprit de sacrifice, des droits et des devoirs des soldats vis-à-vis de la nation doivent être enseignées dans les centres et les écoles militaires.

Cette formation mérite une amélioration permanente ou à défaut, elle doit être entretenue car elle est de nature à lier étroitement les militaires à leur patrie et à sa cause. Cet objectif ne peut être atteint que grâce à un encadrement trié sur le volet pour sa compétence, son sérieux et son sens

élevé de responsabilité, disposant des moyens qu'il faut et auquel on attache une importance particulière.

Dans les situations de crise, il est évident que la qualité de chaque homme est essentielle et que par voie de conséquence, le comportement et le rendement des hommes entraînés ne peuvent être qu'efficaces sur le champ de bataille.

S'agissant de l'articulation de nos forces, elle doit tenir compte des exigences nouvelles :

- répondre, d'une part, aux risques et menaces contre notre inté-

...les soldats les plus aguerris, disposant des armes les plus sophistiquées peuvent les abandonner sur le théâtre d'opérations s'ils ne sont pas convaincus de la cause pour laquelle ils sont mobilisés.

grité territoriale. J'entends par intégrité territoriale, nos frontières terrestres, maritimes et aériennes.

- répondre d'autre part aux besoins de la sécurité en Afrique et dans le monde.
- satisfaire aux besoins de soutien général de nos forces.

A la première exigence, correspond l'ensemble des mesures et dispositions qui doivent être prises par les forces armées et la gendarmerie pour mettre le pays à l'abri d'une agression même limitée contre notre territoire, notre population et nos intérêts vitaux. Dans ce cas, la réserve et la mobilisation ne doivent pas être négligées. A la seconde, correspond l'ensemble des forces qui peuvent être déployées hors du territoire national, ayant pour vocation l'action extérieure (maintien de la paix, actions humanitaires, interposition...)

Enfin, l'environnement général de soutien correspondant à toutes les fonctions nécessaires à la satisfaction des deux premières exigences, c'est-à-dire formation, soutien du personnel et du matériel, préparation à l'avenir.

Les besoins en renseignements doivent occuper une place de choix dans la gestion des crises et les situations de plus en plus complexes qui sont surtout indispensables à l'autonomie d'appréciation et à la pertinence des décisions tant politiques que militaires.

A cet effet, il serait nécessaire de se doter d'une capacité nationale reposant sur une capacité d'acquisition des informations. Cet effort devrait porter sur une réforme de nos structures qui implique la création d'une direction de renseignement militaire dont les effectifs méritent d'être considérablement renforcés. Le volume des informations à recueillir nécessitera une capacité de les traiter en temps réel, doublée d'une capacité de simulation, permettant de faire, au bon moment, les meilleurs

choix concernant les moyens à mettre en œuvre et les modes d'action à appliquer.

C'est enfin, une capacité de communication et de diffusion de renseignements et des ordres jusqu'aux niveaux de responsabilité les plus modestes.

En définitive, les défis du 21ème siècle, nés de la fin de la rivalité Est-Ouest, sont énormes et difficiles à cerner. Si la fin de cette rivalité a permis à certains pays d'Europe et d'Afrique d'accéder à la démocratie, elle a aussi contribué à l'accroissement des foyers de tension et de conflits qui n'ont cessé de se multiplier et de se propager comme une onde de choc. Donc, face à un monde imprévisible, la nécessité de disposer d'une défense apte à assurer les missions les plus exigeantes doit demeurer le souci de tout citoyen mauritanien et du militaire en premier lieu. La sécurité de la Mauritanie est sans doute une question de moyens et d'organisation mais elle dépend aussi et surtout de la qualité des hommes et des femmes qui servent dans cette armée. ■

La nécessité d'un outil de défense

Extrait d'une étude du Cdt El Hacem Ould Yargueïna

Les orientations politiques et données géostratégiques et les progrès techniques sont la base de la tactique et de la stratégie militaire.

Or, depuis la fin de la guerre froide, le monde connaît une internationalisation accélérée des échanges économiques, sociaux, culturels et politiques. Ces mutations considérables dans les relations internationales appellent nécessairement à une redéfinition des doctrines et des concepts d'emploi des forces intégrant une forme d'approche plus globale des problèmes internationaux.

Cet article, tirée d'une étude du Cdt El Hacem Ould Yargueïna, n'a pas la prétention de mettre tout le monde d'accord, mais il aura sans doute le mérite d'ouvrir un débat contradictoire mais constructif sur cette question complexe, qui préoccupe tous les analystes et stratèges militaires.

La rédaction

Nous vivons aujourd'hui les conséquences néfastes de la fin heureuse de la rivalité Est-ouest.

Heureuse, car cet antagonisme n'a pas débouché finalement sur un conflit majeur pour lequel tous les pays concernés, directement ou indirectement, avaient organisé leur système de défense et entraîné leurs forces armées. Heureuse, aussi puisqu'elle a été une opportunité pour certains pays d'Europe de l'Est et d'Afrique d'accéder à la liberté et à la démocratie dont ils avaient fort besoin pour combler l'énorme retard accumulé depuis des décennies.

Mais il ne faut surtout pas perdre de vue que ces changements avaient engendré des conséquences parfois néfastes sur les nations et les peuples. Des bouleversements, accompagnés de violences et de luttes armées sous l'effet des tensions nées de problèmes de frontières et de cohabitations ethniques ou religieuses, d'ambitions hégémoniques régionales et qui n'avaient pas pu être réglées par le dialogue et la concertation en raison de leur persistance de manière forcée par les contraintes du jeu bipolaire.

Dans ce contexte, il était prévisible

que la libération de ces tensions débouche, ces dernières années, sur les nombreux conflits qui ont affecté tous les continents et particulièrement l'Afrique et l'Asie. La guerre entre l'Ethiopie et l'Erythrée, la guerre en Côte d'Ivoire, au Liban et actuellement en Irak et en Afghanistan en sont des exemples éloquentes et incontestables.

Ces conflits, comme tous les autres, avaient emporté et emportent encore avec eux leur cortège de morts, de blessés, de réfugiés et créent l'instabilité permanente en raison de la prolifération des armes.

Même si tout le monde est unanime que la paix est nécessaire pour tout développement et œuvre inlassablement pour sa réalisation, les événements que nous vivons au quotidien montrent hélas que celle-ci n'est qu'un état précaire qui peut être remis en cause par la volonté des uns ou la faiblesse des autres.

Jadis, les guerres étaient de types conventionnels et les conflits étaient entre Etats, avec pour objectif naturel et traditionnel la destruction ou la neutralisation des armées adverses. Le droit s'imposait dans la sphère de ces conflits afin d'en limiter les effets

néfastes. Pour l'occasion, il importe de rappeler que le droit des conflits armés constitue une branche spécifique du droit international et regroupe trois domaines :

- le droit de la guerre (conventions de la Haye) ;
- le droit humanitaire (conventions de Genève) ;
- le droit de la maîtrise des armements (conventions internationales SALT, FCE, START).

Le droit des conflits est sous-tendu par trois principes fondamentaux : un principe humanitaire, un principe de discrimination et un principe de proportionnalité.

Cependant, depuis quelques temps déjà, la guerre a changé de nature et l'ennemi peut ne pas être en face parfois même non identifiable tels que les guérilla, les groupes armés et surtout le terrorisme qui peut frapper n'importe comment, n'importe quand et n'importe où et ce, sans épargner même les plus innocents. L'action du GSPC à Lemghaïty en est la parfaite illustration.

Face à ces enjeux et surtout ces menaces potentielles et multiformes et eu égard au fait que notre pays a de tout temps œuvré en faveur de la paix, de la stabilité et du droit international que lui dic-

tifs qu'on tente de redresser maintenant.

En effet, un suivi doit être réalisé depuis la création de cette institution pour mettre en exergue ses acquis, ses erreurs, les problèmes auxquels elle est confrontée, etc. Nous sommes le pays musulman qui compte le plus d'écoles traditionnelles. Nous devons moderniser ces écoles et les rendre plus efficaces.

Certains pensent que l'Internet et les chaînes télévisées peuvent concourir d'une manière plus efficace et plus rapide que les méthodes traditionnelles. Qu'en est-il au juste ?

Le paradoxe de la mondialisation

Cette politique culturelle est viciée ou biaisée par des aléas de la mondialisation. En effet, les institutions ont constaté que la mondialisation tue l'initiative et l'esprit de la lecture. L'Internet et les chaînes de télévision homogénéisent un système culturel communautaire. Malheureusement, notre administration s'intéresse très peu à ce phénomène d'abrutissement !

En effet, le forum tenu par le centre des études de l'unité arabe au Liban sur le thème : « Le monde arabe et la mondialisation » met en exergue certaines velléités, les plus souvent occultées par les sympathisants de la mondialisation. Je vous propose la conclusion de l'intervention de deux docteurs marocains. Il s'agit, en l'occurrence, du Dr. Mohamed Abdel Jabiri et Abdel Ilah Belghaziz. Al Jabiri nous propose quelques axiomes indispensables pour définir le tandem : culture/mondialisation. Il nous avance les dix axiomes suivantes :

1^{er} axiome : il n'y a pas une seule culture mondiale ; mais il existe plusieurs cultures. Puis il définit la culture comme étant « un corps composite, homogène de mémoires, de sensibilités, de valeurs, d'us, de symboles, d'expressions et d'ambitions propres à un ensemble humanitaire, constituant ainsi une dynamique endogène ».

2^{ème} axiome : l'identité culturelle est graduelle. Elle est de 3 niveaux : individuel, groupusculaire et national.

3^{ème} axiome : l'identité culturelle n'existe que quand elle assure l'unité du pays, de la nation et de l'Etat.

4^{ème} axiome : la mondialisation n'est plus qu'un simple moyen de reflet d'une volonté d'hégémonie sur le monde.

5^{ème} axiome : la mondialisation se différencie du mondial. En effet, le mondial ouvre sur le monde, sur les autres cultures, exhume les différences idéologiques. Quant à la mondialisation, elle veut dire la négation de l'autre. Elle veut imposer l'aliénation culturelle comme substitut au débat idéologique.

6^{ème} axiome : l'aliénation culturelle repose sur un ensemble d'imaginaires dont le but est la normalisation avec l'hégémonie en vue de la consécration de la dépendance civilisationnelle.

7^{ème} axiome : il s'agit d'un système qui cherche à vider l'identité sociale de tout contenu, incite à la décomposition et au déchirement pour que tout un chacun se rattache à inciter aux guerres civiles.

8^{ème} axiome : la mondialisation est la consécration de la dualité et de la décomposition de l'identité culturelle arabe.

9^{ème} axiome : le renouvellement de la culture, perçu à partir de sa reconstruction en renouvelant des aspects de son cours (normal) en liant le présent avec le passé dans le sens du futur (de l'avenir).

10^{ème} axiome : notre besoin quant à la défense de notre identité culturelle sous ses 3 niveaux n'a d'égal que notre besoin de réaliser les bases et les moyens nécessaires pour nous hisser au niveau de l'élite à l'ère de la science, de la culture, en l'occurrence la nationalité et la démocratie.

Pour plus d'éclaircissements, consulter notre livre en arabe « la mondialisation et l'Islam » où nous discutons plus amplement ces axiomes.

Quant au Dr. Abdel Ilah Bel Ghaziz, il a mis en exergue l'incompatibilité de la culture de mondialisation avec la culture arabe. Celui-ci nous dit : « la photo est aujourd'hui la clef magique du système culturel performant, le système de conscience (éveil) du commun mortel. Elle incarne la matière culturelle essentielle commerciable sur une grande échelle populaire. Elle joue dans le cadre de la mondialisation culturelle le même rôle qu'avait joué le verbe à travers l'histoire de la culture. La photo n'a pas toujours besoin d'un commentaire pour influencer sa

cible (sa destination). Elle est en elle-même un message complet. La dynamique de la photo lui donne un pouvoir symbolique au niveau de la sensibilisation culturelle généralisée ou mondialisée.

Ainsi, cela veut dire que l'audiovisuel est devenu le système culturel sur lequel repose la mondialisation.

En effet, la mondialisation est avant tout un système qui appelle à briser les frontières pour la réalisation d'une société de consommation parfaite par essence et par excellence. Pour ce faire, sa culture repose sur la publicité et qui dit publicité dit photo choc.

Ainsi, la photo dans sa conception pluridimensionnelle ne cesse de briser les frontières des nations, des pays, pour influencer le comportement de tout foyer où elle se trouve.

Elle fait tomber en désuétude ou en obsolescence la lecture, laquelle lecture exige un certain niveau culturel et un effort de réflexion et de concentration. Quant à la photo, elle ne nous demande aucun effort, aucun niveau culturel, même pas la maîtrise ou la connaissance d'une langue. L'intelligentsia comprend au même titre, et même moins que l'analphabète la photo publicitaire et les discours qu'elle diffuse. Elle égalise ou homogénéise le niveau dans la médiocrité de l'esprit.

C'est pourquoi le Dr. Belghaziz nous dit que le monde arabe et surtout l'intellectuel arabe, est confronté à un courant torrentiel qui le compare au syndrome immunodéficient acquis, et moi de dire : si le monde de la santé vit aujourd'hui la psychose du sida, les nations cultivées non occidentales vivent, quant à elles, la psychose ou la peur abjecte et viscérale du « sida culturel » véhiculé par la mondialisation qui leur ferait perdre leur identité culturelle, handicape la lutte contre l'analphabétisme, tue la culture et son esprit, etc.

C'est-à-dire que la lutte contre l'analphabétisme achoppe sur le paradoxe de la mondialisation d'où la nécessité d'en tenir compte dans nos programmes de sensibilisation pour mieux défendre notre patrimoine culturel. ■

Monstapha Ould Idoumou
Directeur de publication
Du journal « Bilad Chinghite »

Un premier anniversaire

Par Lt-Colonel Aref

Voici un an déjà, jour pour jour, qu'a paru le premier numéro de notre périodique *Akhbar El Jeich*, Revue des forces armées destinée à présenter un aspect global et multiforme de l'institution militaire, à sensibiliser les citoyens au devoir de la défense nationale, à contribuer au renforcement des liens armée-nation et à entretenir la mémoire en maintenant vivant le souvenir du sacrifice des générations précédentes.

Cette date anniversaire arrive à un moment où toutes les forces vives de la nation sont mises à contribution pour parachever le processus de redressement politique et économique amorcé par les forces armées, adopté par le peuple mauritanien et approuvé par les partenaires. Processus qui a permis de répondre positivement aux attentes de liberté, de justice et d'égalité des citoyens, de redorer l'image du pays et de le mettre sur la voie du progrès et du développement.

Pour accompagner ce processus au niveau militaire, des actions ont été engagées pour moderniser l'armée, renouveler ses structures et améliorer les conditions de vie des troupes. Ces profondes mutations en cours au sein de l'institution militaire ne pouvaient aboutir sans la prise d'un certain nombre de mesures d'accompagnement dont notamment, l'acquisition d'équipements adéquats, l'adoption d'une politique de formation riche et variée et la mise en place d'une stratégie de communication objective et continue.

En fait, dans ce « village planétaire » de l'information instantanée, il apparaît que la maîtrise de la communication constitue un facteur déterminant de puissance et une clé nécessaire à la réussite de toutes actions stratégiques.

Un constat qui appelle l'adoption d'une politique de communication institutionnelle responsable et apte à répondre promptement aux besoins de l'armée dans ce domaine sensible.

Sensible pour cette institution appelée à concilier deux fonctions antinomiques dont elle a la charge : le devoir d'informer et l'obligation de retenue. En effet,

l'armée doit communiquer et s'ouvrir sur l'extérieur sans remettre en cause des principes fondamentaux de sa culture que sont la réserve et la conservation du secret; car ne pas s'investir pleinement dans le domaine de la communication aujourd'hui, c'est vivre en dehors du temps, à l'heure où la réussite des stratégies et opérations militaires est grandement tributaire de leur perception par les opinions publiques, elles-mêmes directement influençables par l'environnement informationnel.

L'adoption d'une politique de communication consciente et objective permet, en tous temps, de s'adresser directement aux membres des forces armées sur les sujets d'actualité et d'éclairer les citoyens sur la politique de défense adoptée afin de susciter leur adhésion, renforcer leur attachement à la patrie et approfondir leur culture républicaine. Autant d'impératifs nécessaires pour la réussite de la mission.

Le couronnement de ce processus a été la création au sein de l'Etat-major national d'une direction de la communication et des relations publiques chargée d'organiser cet aspect méconnu et indispensable de la vie de l'institution.

La première mesure prise dans ce cadre a été l'édition du trimestriel *Akhbar El Jeich*, organe de liaison interne et de communication externe paraissant régulièrement, en partie grâce à vous chers lecteurs, à vos participations précieuses et à votre soutien sans faille.

Mais surtout grâce à l'engagement de nos décideurs qui ont accepté de relever le pari risqué et difficile d'ouvrir « la grande muette » au monde nouveau et complexe de la communication en créant des structures adaptées et en les dotant de moyens nécessaires pour accompagner le changement engagé.

Ils lui ont permis ainsi de maîtriser cette nouvelle arme moderne et efficace qu'est la communication qui permet de gagner les batailles et de remporter les victoires : finalités recherchées de tous les combats et consécration attendue par chaque combattant.

Patrimoine culturel et mondialisation :

Un paradoxe ambigu

Un peuple sans culture est un peuple qui se débat dans les opaques ténèbres de l'ignorance.

En effet, la différence entre l'état bestial et l'état humain ne peut être que la culture. C'est pourquoi le rayonnement culturel a été toujours perçu, à travers les âges, comme l'empreinte digitale des grandes notions qu'elles apposent pour marquer l'histoire.

En revanche, cultures et civilisations furent aperçues au début de la renaissance et surtout à l'ère de l'industrialisation, comme notion très ambiguë.

De la notion de civilisation unique et universelle, on avait pu passer à la notion de pluralité et de relativité *civilisationnelle*.

C'est ainsi qu'on avait fini, après de longues recherches et études des chercheurs anthropologiques à les appréhender et les assimiler à partir de la notion de la relativité. On avait ainsi fini par croire à la pluralité *civilisationnelle* et à la diversité culturelle.

Désormais, disaient ces chercheurs, les civilisations naissent, se développent et meurent. D'où la nécessité de les exhumier, de les présenter à travers le patrimoine culturel.

En revanche, nous assistons, aujourd'hui, au phénomène de la mondialisation qui tend à homogénéiser ces disparités culturelles en appelant au retour à la case départ. Que pourrions-nous faire pour défendre notre identité culturelle au cours de la lutte contre l'analphabétisme ?

La Lutte contre l'analphabétisme

La Mauritanie (Bilad Chinghitti) étant riche et prodige dans l'enseignement traditionnel avait gagné le cœur du monde arabo-musulman depuis le moyen âge. Sa réputation dans le rayonnement culturel fut sans concurrent. Cependant, les savants les plus érudits comme O. Tlamid, Mohamed Lemine Ould Mohamed El Moctar Echinguitti, les fils de Meyaba et autres furent considérés par l'administration coloniale, comme analphabètes. Leurs passeports, lors de leur 1^{er} pèlerinage en témoignent encore. De nos jours, des

améliorations furent remarquées. En effet, depuis que nous avons pris en main nos propres destinées, la direction nationale a essayé de faire hisser ceux de l'enseignement traditionnel au niveau de l'élite culturelle. De l'arabisation de l'administration, de l'enseignement, de la santé, à l'arabisation du système judiciaire, tout ceci a permis de créer un cadre juridique et institutionnel pour insérer ceux de l'enseignement traditionnel.

En effet, je dirai sans aucune complaisance que depuis le 12/12/1984, la direction nationale a joué un rôle décisif, pluridimensionnel, pour trouver à la Mauritanie le rôle culturel qui lui sied et lui permet de rivaliser avec les autres peuples arabes et musulmans.

Ainsi, la direction nationale créa, dans un premier temps, un Secrétariat d'Etat chargé de la lutte contre l'analphabétisme et de l'enseignement traditionnel.

Une décennie plus tard, elle créa une institution chargée du patrimoine culturel sur financement des institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale et FMI). Cependant, cette institution ne put réaliser quelque chose d'important à cause des tares qui handicapent toute l'administration (ce n'est pas parce que j'ai présenté à cette institution la liste de plus de 20 livres que j'ai écrit moi-même, restés sans suite, que je formule ce jugement de valeur, tout comme je leur ai proposé de se doter d'une maison d'édition à près de 800 millions, mais c'est parce que celle-ci a préféré utiliser près de 2 milliards dans l'errance au niveau des foules denses et bigarrées qui dansent et des avantages en faveur des dirigeants).

Concomitant à la création de cette institution, fut la création du prix Chinguitti pour encourager l'effort de l'écriture dans différents domaines de la connaissance, laquelle institution se charge et veille, chaque année, à l'organisation de 3 prix très importants d'une valeur de 5 millions chacun. Il s'agit de l'occurrence d'un prix de littérature, un prix de technologie et un prix des sciences islamiques.

En revanche, ces prix demandent de l'expérience et de l'organisation. Comment les organisateurs arriveront-ils à rapprocher entre un livre sur les sciences du Saint-Coran avec un autre sur les sciences du Hadith, un autre sur la jurisprudence ; etc. Nous recommandons à cette institution, si elle refuse de faire comme le prix Mohamed VI qui choisit un thème et demande aux chercheurs de rendre leurs contributions 3 mois avant la date du prix, de déterminer, chaque année, le domaine du concours par exemple : cette année est consacrée aux sciences du Coran ou aux sciences du Hadith etc. En littérature : cette année au roman ou au théâtre ou encore à la poésie etc. Car ces 3 prix se sont avérés significatifs, incitatifs et ne peuvent émaner que d'une bonne volonté visant à progresser toujours et à aller de l'avant.

Un proverbe chinois disait « que cent écoles rivalisent et que cent fleurs s'épanouissent », et moi je dirai : que Bilad Chinguitti se réconcilie avec elle-même pour prendre le devant de la scène arabo-musulmane pour jouer son rôle d'antan exprimé par le savant Moktar Ould Bouna en ces termes « Nous sommes un groupe de chérif, dans une chevauchée en cadence, les plus célèbres sont inférieurs à nos avatars en cadence ».

Nous avons fait des dos de chaméll une école de vaillance pour diffuser religion d'Allah avec clairvoyance » Un tel objectif ne peut être réalisé que si nous revenons à la base pour régurgiter des ressources abondantes, avec dévotion abnégation, en éditant les perles rares et en commentant ses bougeons et avatars, etc. Pour ce fait des campagnes de lutte contre l'analphabétisme ont été entreprises plusieurs fois. La plus grande campagne dans ce cadre fut officiellement lancée par le Président de la République déchu et confié au Ministère de l'Orientation Islamique chargé de la Lutte contre l'Analphabétisme et l'Enseignement originel. Cette campagne de longue haleine devrait pas achopper à l'instar des précédentes, à cause de la déquiescence des services administratifs.

IMF, leur octroie l'agrément et en assure l'inspection et le contrôle permanent en conformité avec les textes en vigueur. A la suite d'une série de commentaires et de critiques émises par les opérateurs, liés au caractère restrictif de la loi 98 - 008 du 28 janvier 1998, qui ne reconnaît que les Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Épargne et de Crédit, une étude, commandée par la BCM et financée par le PNUD, a permis de revoir le contour et les limites de cette loi (consultable sur le site web de la BCM : www.bcm.mr/). Ainsi, l'ordonnance 2007-005 promulguée par le CMJD, permet l'ouverture de cette profession à diverses formes d'organisations et plusieurs niveaux de reconnaissances et d'exigences compatibles aux niveaux de services rendus. Les instructions (textes d'application de l'ordonnance), qui ont fait l'objet d'une concertation avec les opérateurs, ont été signées par le Gouverneur de la BCM au cours du mois de mars 2007. Certaines dispositions de ces textes pourraient constituer un frein au financement de la MPE en Mauritanie. En effet, le plafonnement des crédits à 1 million d'ouguiya pour les IMF de catégorie A et C et à 2 millions pour les IMF de catégorie B, ne couvre pas les besoins de financement moyen des MPE, qui tourne autour de 2,5 millions d'ouguiya. A quand la fin de la traversée du désert pour nos MPE ?

A l'heure actuelle, on dénombre près de 70 IMF agréées par la BCM. Au total, ces IMF comptent près de 70 000 adhérents au 31 décembre 2006, un volume de crédits distribués de 6 milliards d'ouguiya, pour une épargne collectée d'environ 3,7 milliards d'ouguiya. Le réseau des Caisses populaires d'épargne et de crédit (CAPEC) apparues en 1997 dans le paysage de la micro finance en Mauritanie, à l'initiative du Gouvernement et grâce à un appui du Fonds Africain de Développement et de

l'Agence de Coopération pour le Développement Intégré, à travers le Projet de Réduction de la Pauvreté (PRP), représente près de 60% de l'activité de micro finance formelle. En effet, on compte parmi les opérateurs, des structures non agréées comme les Nissa Bank, qui regroupent plus de 100.000 adhérents.

Malgré le nombre élevé des opérateurs, le milieu rural demeure très peu servi. C'est pourquoi, un des objectifs de la Stratégie Nationale de Micro-Finance, vise à doter les zones rurales de services de MicroFinance efficaces et conformes aux exigences locales.

L'ex-Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion, en collaboration avec la BCM, l'Association des Professionnels et Opérateurs de la Microfinance en Mauritanie (APROMI) et grâce à l'appui des bailleurs

de fonds principalement la Banque Africaine de Développement, a doté le secteur d'une stratégie nationale cohérente dont les objectifs et la démarche s'inscrivent parfaitement dans les CSLPII (Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté).

La BAD, avec une première intervention à travers le financement du PRP 1998 - 2004, a permis de jeter les bases d'une Microfinance professionnelle en Mauritanie. En effet, au delà de la mise à disposition d'un fonds de crédit de près de 500 millions d'ouguiya entièrement reconstitué, le PRP a permis le renforcement des capacités des ressources humaines des IMF et de leurs clients. Les succès enregistrés ont permis à la Mauritanie d'obtenir l'accord de financement, par la BAD, d'un nouveau projet intitulé « Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la MicroFinance » d'un montant de plus de 8 millions de dollar US, dont la mise en vigueur est prévue avant la fin de l'année 2007. Le PRECAMF qui est une continuation du PRP, vise à préserver les

acquis, à améliorer la couverture du milieu rural et à rendre professionnels les acteurs de la MicroFinance.

Face à la problématique de plus en plus aiguë des besoins de financement de la clientèle de la MicroFinance, les IMF devraient trouver des ressources plus stables et de plus en plus longues, ressources qu'elles n'arrivent pas à trouver auprès du système bancaire classique ni avec les partenaires actuels. Ce faisant, le PRECAMF initierait alors une étude de faisabilité pour la mise en place d'une structure de refinancement des IMF, au delà de la mise à disposition de fonds de crédit conséquents et sur des périodes plus longues. Cette structure pourrait centraliser toutes les ressources destinées à la MicroFinance et en assurer le suivi et la gestion.

En Mauritanie, le secteur de la MicroFinance a de beaux jours devant lui. Cependant, la réussite de sa mission et la réalisation des objectifs qui lui sont assignés restent tributaires :

- d'un assainissement du secteur en le débarrassant des acteurs et intervenants incompetents et opportunistes,
- de mécanismes appropriés de financement, de refinancement d'appuis institutionnels adéquats,
- d'une réglementation souple et adéquate, favorisant des systèmes d'information performants et efficaces,
- d'une coordination des interventions pour éviter les doubles emplois et favoriser la couverture totale et efficiente de zones rurales,
- de la diversification des produits et services offerts conformes aux besoins des populations ciblées,
- d'un changement de mentalités en faveur d'une mobilisation de l'épargne, de réalisation d'investissements productifs et du remboursement des crédits. ■

DIAGANA Fodji Amadou
Expert en Crédit de la CEP/PRP
BP. 1698 Nouakchott - Mauritanie
Tel. 00 (222) 641 74 73 (Mobile)
00 (222) 529 88 09 (Bureau)
Fax. 00 (222) 524 06 25
E-mail : fodjediagana@yahoo.fr

La MicroFinance

En 2006, le prix Nobel de la paix a été attribué, à la surprise générale, à l'économiste bangladaise Muhammad Yunus pour sa contribution en faveur de la lutte contre la pauvreté. Le Grameen-bank, banque des pauvres, initié par cet éminent économiste, accordait, contrairement aux banques classiques, des prêts aux plus pauvres sans exiger de garanties financières impossible à réunir. Cet acte du comité Nobel confirme, s'il en est besoin, la relation entre extrême précarité d'une part et paix et stabilité d'autre part. Le début des années 70 marque la naissance du micro crédit qui compte, aujourd'hui à travers le monde, plus de dix mille institutions opérant auprès de quarante millions de clients. Cet article se propose de donner un aperçu sur ce sujet d'actualité et sa situation en Mauritanie.

Après les PAS (Programmes d'Ajustement Structurel), la lutte contre la pauvreté est devenue le mot d'ordre des bailleurs de fonds relayée par les Etats du Sud, notamment ceux d'Afrique. Sur tous les continents, la MicroFinance, définie par le CGAP (Groupe Consultatif d'Assistance aux Pauvres) comme «la fourniture d'un ensemble de produits financiers à tous ceux qui sont exclus du système financier classique ou formel» s'est imposée en quelques décennies, comme un vecteur efficace de réduction de la pauvreté, même dans les environnements les plus difficiles. L'accès aux crédits de petite taille et la mobilisation de l'épargne locale, aussi faible soit elle, peuvent avoir un impact positif sur les conditions de vie des populations pauvres bénéficiaires de ces services.

La MicroFinance constitue un outil efficace pour servir des ODM (Objectifs de Développement du Millénaire), dont le premier consiste à réduire de moitié le nombre de personnes vivant avec moins d'1 dollar US par jour; «L'accès aux services financiers pour les pauvres est une condition critique pour atteindre les ODM» (James Wolfensohn, ancien Président de la Banque Mondiale). L'objectif fixé vise à :

- atteindre le seuil de 500 millions de clients potentiels et élargir ce seuil dans les années suivantes (2 milliards de pauvres dans le monde) ;
- doubler les financements pour les micros entreprises dont 50% de ces financements devront toucher les plus pauvres ;
- instaurer un système financier véritablement inclusif marqué par un engagement plus fort des banques.



Les institutions qui exercent cette activité sont appelées Institutions de MicroFinance (IMF). Elles sont diverses et variées tant du point de vue de leurs activités, des méthodes utilisées que de leur forme juridique, d'administration et de gestion. Malgré cette diversité, ces institutions ont en commun la proximité des clients bénéficiaires de leurs services, qui sont entre autres, l'épargne, le crédit, le transfert d'argent, l'accompagnement, le conseil, etc.

En offrant un accès au crédit et à l'épargne, la MicroFinance élargit les possibilités d'investissement des ménages et leurs opportunités de revenu.

En Mauritanie, la libéralisation du secteur bancaire dans les années 90 s'est accompagnée d'un renforcement de la contribution des banques dans le financement de l'économie. Les transactions des banques commerciales concernent surtout les opérateurs du secteur d'import - export et reposent essentiellement sur le financement à court terme. Par conséquent, les promoteurs d'activités génératrices de revenus et les micro et peti-

tes entreprises (MPE) sont quasiment exclus du financement bancaire. Ils trouveraient alors satisfaction de leurs besoins de financement auprès des structures et organisations de proximité, qui vont des tontines de quartier ou de groupes aux institutions formellement constituées en passant par les ONG, associations féministe etc.

L'offre de services de Micro Finance présente les principales caractéristiques suivantes:

- Les crédits d'un montant variant de 10 000 UM à 300 000 UM servent, en majorité, à financer des activités génératrices de revenus essentiellement dans les secteurs du commerce et des métiers productifs, bien que certains crédits soient accordés pour des besoins sociaux ou de consommation.
- Les garanties exigées par l'IMF sont essentiellement : la caution solidaire, l'épargne bloquée ou nantie, le nantissement, et pour des financements relativement importants, les IMF exigent certaines sûretés matérielles.
- Les crédits accordés sont généralement pour une durée inférieure à 24 mois, avec une faible proportion de crédits de moins de 12 mois.
- Les taux d'intérêt nominaux affichés varient entre 10 et 25% par an pour la plupart des IMF, à quoi s'ajoute le taux effectif (qui tient compte de frais annexes appliqués au crédit et du mode de remboursement) est souvent bien supérieur au taux affiché.
- Les taux de remboursement garantis par les IMF sont, en moyenne, de 95%.

La BCM qui assure la tutelle administrative et réglementaire

rité plus efficace, et a même tendance, à réduire les chances de détecter des incidents.

La détection d'incidents nécessite une vérification constante, ce qui est virtuellement impossible sans des améliorations importantes aux systèmes.

La situation va alors de pire en pire au fur et à mesure qu'on installe plus de caméras, les responsables de sécurité recherchant des systèmes qui permettent un contrôle 24 heures sur 24 de la surveillance vidéo, capable d'alerter le personnel de sécurité aussitôt que possible et de montrer la bonne image au bon moment, au bon endroit, et déclenchant la réaction nécessaire et adéquate.

Les salles de contrôle avec d'immenses murs de moniteurs vidéo ne sont dans ces conditions plus nécessaires, entraînant, de ce fait, une réduction des coûts. De nouvelles générations de salles de contrôle, vidéo « intelligente » se réduisent alors à un petit nombre de moniteurs ou tout autre appareil de contrôle, qui n'a dès lors plus besoin de diffuser d'images en continu jusqu'à ce qu'un événement spécifique intervienne.

Pour conclure, la technologie d'analyse d'images est accessible depuis près d'une vingtaine d'années. Ce qui rendait toutefois virtuellement impossible le traitement de chaque pixel de l'image (plusieurs millions), c'était le temps incroyable nécessaire pour l'opération. Le système actuel est basé sur une algorithmique qui permet l'analyse de la forme et du mouvement.

Cette performance a été rendue possible par l'augmentation régulière de la puissance des ordinateurs PC et donne de la rapidité de calcul qui permet une diligence plus grande de traitement et par le fait que la vidéosurveillance s'est numérisée ; autrefois analogique

Débuts et généralisation

La vidéosurveillance s'est développée d'abord au Royaume-Uni, en réponse aux attaques de l'IRA. Les premières expériences au Royaume-Uni dans les années 70 et 80 ont conduit à plusieurs grands procès au début des années 1990. Ces succès conduisirent le gouvernement à faire une campagne auprès de la population, et lança une série d'installations de caméras. Aujourd'hui, les caméras au Royaume-Uni couvrent la plupart des centres-villes, et de nombreuses gares et parkings. Il y aurait près de 400 000 caméras à Londres et 4 000 000 dans tout le Royaume. Les attentats du 11 septembre 2001 à New York et ceux de juillet 2005 à Londres, ont renforcé le sentiment d'insécurité qui s'est installé au sein de la population ces dernières années. En réponse, la solution qui visiblement est la plus mise en avant par ces états est la surveillance généralisée.

Tous les pays n'utilisent pas encore cette technologie. La différence entre chaque pays est assez marquée. Les pays occidentaux ont un système de surveillance déjà très développé, dans certains cas même plus développé que les lois réglant l'utilisation de ces techniques. D'autres pays semblent avoir réfléchi aux lois avant la pose des appareils. C'est le cas de la Nouvelle-Zélande, où des lois relatives à l'installation de caméras ont été instaurées. Ces dernières prévoient notamment la consultation des personnes touchées par la mise en place de surveillance électronique.

par enregistrement sur bandes, elle se fait maintenant sur disque dur depuis 2001.

En effet, les systèmes de vidéosurveillance n'utilisent plus l'enregistrement vidéo analogique classique car ce dossier est pauvre en

images en qualité numérique (stockées sur un disque dur interne) et des fonctionnalités de visualisation très avancées.

Le tout est conjugué à l'explosion de la vidéosurveillance liée aux besoins en matière de sécurité.



fonctionnalités et nécessite beaucoup de maintenance. Il existe des systèmes modernes qui se basent sur des multiplexeurs - enregistreurs (DVMR) qui fournissent des

De ce fait, le système de surveillance vidéo devient, d'emblée, plus « intelligent » et plus « soft ». ■

L'ANALYSE DE L'IMAGE :

Une nouvelle génération de vidéosurveillance

Par le Colonel M'Bareck Ould Bouna Moctar

Cette intelligence numérique au service de la sécurité est une nouvelle technologie qui est en train de prendre un essor phénoménal vulgairement illustré sous le nom de « caméras intelligentes » consistant à installer des caméras de vidéosurveillance.

Des programmes d'analyse des données permettant de traiter l'image en temps réel, avec des applications multiples qui touchent virtuellement tous les secteurs et aspects de la biométrie. Cette science, c'est l'identification d'une personne vivante grâce à ses caractéristiques physiologiques et comportementales.

Il existe différents types de technologies biométriques sur le marché : la reconnaissance faciale, la reconnaissance de l'empreinte digitale, l'identification de la géométrie des doigts et de la main, de l'iris, de la voix et de la signature.

Cette technologie est la dernière des systèmes de contrôle d'accès utilisant une identification qui donne un maximum de sécurité.

Les sites sensibles doivent nécessairement être protégés par ce système « intelligent » de contrôle d'accès qui permet, de surcroît, au personnel autorisé d'accéder aux locaux tout en interdisant l'entrée des personnes non autorisées. Une combinaison personnalisée de sécurité assure une protection optimale des sites sensibles à protéger (dépôts de munitions, magasins d'armement, etc.)

Les données d'empreinte digitale unique de chaque employé sont enregistrées et stockées dans un système. Chaque empreinte digitale étant propre à un individu, peut être utilisée pour empêcher le vol, à la différence d'un badge, d'un mot de passe ou de code mental : une empreinte biométrique ne peut être prêtée, oubliée, perdue ou volée.

Grâce à cette science et pour manager cette situation et aider efficacement les opérateurs dans leur travail (compensant les aléas du gardiennage classique : effets de la fatigue, baisse de l'attention, etc.), un besoin urgent s'est fait sentir de

rendre le système de contrôle d'accès « intelligent ».

La mise à disposition de cette intelligence artificielle est en train de changer radicalement la philosophie de la surveillance vidéo et plus précisément, la visualisation des flux d'images.

Dans la plupart de ces applications, la vidéosurveillance repose surtout sur des caméras enregistrant sur bandes et, plus précisément, sur CD. Les systèmes déjà existants étaient principalement utilisés pour visionner des images lors d'une enquête. En d'autres termes, l'information n'était normalement utilisée « qu'après les faits », perdant ainsi son principal avantage en tant qu'outil réactif en temps réel.

Les caméras de contrôle deviennent chaque jour de moins en moins chères, de nouvelles technologies ont favorisé la mise en place de vastes systèmes interconnectés de vidéosurveillance en circuit fermé

Gérer ces systèmes et être capable de tirer avantage de cette moisson d'images est ainsi devenu un véritable challenge, sans compter les coûts générés par le personnel nécessaire pour vérifier tous ces moniteurs.

La tâche qui consiste à scruter des écrans individuels ou multiples devient rapidement difficile pour un être humain. Il est prouvé que le fait - et ceci est très important - d'augmenter le nombre de caméras vidéo ne fournit pas une sécu-



L'automédication est responsable de beaucoup d'échecs et favorise des résistances.

Comment éviter le paludisme

Protection individuelle :

- réduire le contact avec le moustique par des grillages, des portes et des fenêtres des maisons, des produits répulsifs et des moustiquaires imprégnées ; insecticides ;
- chimioprophylaxie adaptée en fonction des zones endémiques ;

Protection Collective :

- traitement des eaux ;
 - insecticides en aérosols ;
 - programme national de lutte contre le paludisme ;
- L'espoir réside en l'étude d'une vaccination sur laquelle se penchent actuellement les scientifiques. ■

Recherche d'un vaccin

Une des difficultés majeures dans la mise au point d'un vaccin contre le Plasmodium est, qu'au cours de sa vie, le parasite passe successivement par plusieurs stades avec des phases d'intense multiplication asexuée chez l'homme (dans les cellules du foie -phase hépatique - puis dans les globules rouges du sang - phase érythrocytaire) et une phase de reproduction sexuée suivie de multiplication, chez l'insecte. Chaque stade se termine par la libération d'un parasite d'une forme différente, donc porteur d'antigènes différents et induisant des réponses immunitaires différentes, ce qui complique d'autant la recherche d'un vaccin. ■

Quels impacts du paludisme sur les capacités opérationnelles ?

Du moment qu'il touche des militaires en activité, le paludisme a un impact nocif certain sur les capacités opérationnelles des forces. La maladie entraîne le plus souvent l'hospitalisation du patient pouvant déboucher sur des incapacités temporaires de travail.

La prise en charge des formes aiguës (neupaludisme) est difficile dans les zones éloignées et nécessite des évacuations sanitaires (par ambulance ou avion) coûteuse à Nouakchott.

Les militaires, dans leurs missions quotidiennes, sont appelés à servir en tous lieux et en tous temps, peuvent-ils être exemptés de certaines activités ou inaptes à servir dans les zones à risque ?

Le paludisme peut devenir



décomposé chez le malade chronique soumis à des entraînements intenses ou des opérations militaires d'envergure. Le sud du pays, dans la vallée du fleuve sénégal, est la zone endémique par excellence. Il y a donc lieu de tenir compte de ces facteurs dans l'emploi et l'affectation des personnes sensibles.

Quel est le pourcentage des paludéens parmi les consultants de l'hôpital militaire ?

Je n'ai pas les chiffres récents sous la main, mais je sais qu'en 2005,

Commémoration de la journée mondiale du don du sang

À l'occasion de la Journée Mondiale du don de sang, le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) a organisé, le 15 juin 2007, une manifestation nationale pour sensibiliser l'opinion nationale sur l'importance du don de sang et l'encourager à inclure cet acte de patriotisme dans ses habitudes citoyennes.

Placée sous le thème "sang sécurisé pour une maternité sans risque", cette commémoration a été présidée par M. Mohamed Lemine Ould Raghani, ministre de la Santé, aux côtés du directeur du CNTS, le Dr Mohamed Abdellahi Ould Bollahi, de plusieurs personnalités du secteur et des représentants de la société civile.

Cette opération n'a malheureusement pas connu une grande mobilisation de la population. Cependant, au niveau des forces armées, des unités de la gendarmerie ont largement participé à la collecte de sang et, dans la garnison de Nouakchott, une campagne de sensibilisation et de don de sang est ouverte pendant un mois, du 15 juin au 15 juillet 2007, sous la direction du lieutenant-colonel Teyib Ould Mohamed Mahmoud, de l'hôpital militaire de Nouakchott. ■

188 cas de paludisme grave ont été traités dans le service de médecine interne de l'Hôpital militaire de Nouakchott, sur 1800 consultations de militaires et familles. Cela veut dire que plus d'une consultation sur 10 concerne le paludisme.

Quelques conseils

Lors de séjour dans les zones endémiques, il faut systématiquement éviter de s'exposer aux insectes (anophèles) en utilisant des moustiquaires imprégnées, en grillageant les ouvertures des habitations, en désinfectant par insecticides les casernes. Il est impératif de consulter dès l'apparition des premiers signes de la maladie. Il faut, en outre, équilibrer son alimentation en protéines et vitamines.

Propos recueillis par le
Cdt Med Moctar Ould Med Abdallahi

Le paludisme

Médecin-Colonel Ahmed Ould Sidi Mohamed dit Meyde,
Chef de service de médecine interne à l'HMN.

Le paludisme est une maladie infectieuse parasitaire endémique qui sévit dans plusieurs pays sous-développés. L'Afrique est le continent endémique par excellence (90% des cas). Chaque année, on note 300 à 500 millions de cas cliniques de paludisme dans le monde, avec 10 nouveaux cas par seconde et causant le décès d'un enfant toutes les 30 secondes.

Un million d'enfants meurent de paludisme dans le monde dont la majorité est en Afrique.

En Asie, il y a 12 à 15 millions de cas par an ; 2,2 à 5,6 millions de cas par an en Amérique.

Le paludisme ou malaria est dû à la piqûre d'un insecte qu'on appelle l'anophèle. Cette piqûre est responsable de l'infection par un parasite appelé *plasmodium*.

Il existe 4 types de *plasmodium* : *vivax*, *malariae*, *ovale* et *falciparum*. Ces 4 espèces ont des caractéristiques morphologiques et biologiques distinctes et produisent des maladies différentes sur le plan épidémiologique et clinique.

Le parasite peut-être endémique, hivernal ou transmis par le sang (transfusion). Ce parasite produit au niveau des globules rouges du

sang parasite des altérations immunologiques de la membrane avec formation de rosettes. Ceci produit un phénomène de séques-



tration des hématies parasitées qui sont la cause de complications graves du paludisme à *plasmodium falciparum*.

L'accès palustre se caractérise en général par un malaise général, des céphalées, des douleurs musculaires, une fatigue, un fébricule...

La crise de paludisme se caractérise par 3 périodes :

▷ Une période froide : des frissons, une intense sensation de froid, une peau froide, une cyanose labiale.

▷ Une période de chaleur : fièvre (40-41°C), une peau sèche et chaude, une augmentation des

battements cardiaques.

▷ Une période de lyse : diminution de la fièvre, des sueurs profuses et une somnolence.

Pour le paludisme à *plasmodium falciparum*, 25% des patients meurent si le diagnostic et le traitement n'ont pas été faits correctement. Des complications graves peuvent survenir au cours de la maladie :

▷ Paludisme cérébral : méningo-encéphalite avec troubles de la conscience, somnolence, délire, convulsions et comas.

▷ Hypoglycémie : diminution du sucre dans le sang qui est parfois mortelle.

▷ Atteinte rénale qui évolue vers l'insuffisance rénale.

Anémie chronique.

▷ Troubles de la grossesse chez la femme enceinte avec risque d'avortement, de pré-maternité, de nouveaux-nés à petits poids et de mortalité infantile.

Le diagnostic de paludisme se fait par la goutte épaisse au moment de forte fièvre.

D'autres méthodes de diagnostic (hémaglutination, hydratation de DNA, PCR...).

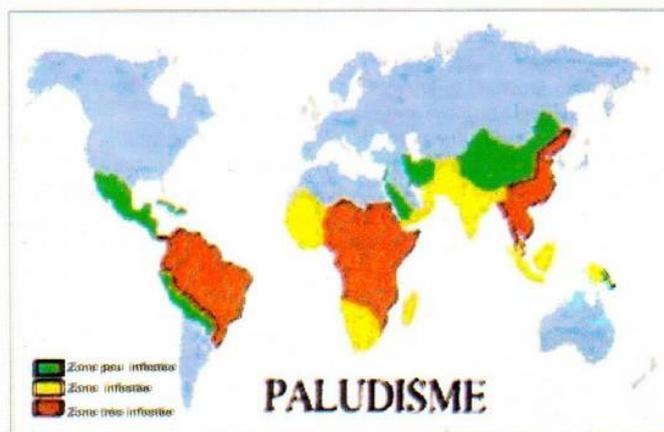
Le traitement du paludisme dépend de 3 facteurs :

- ▷ l'espèce du parasite infectant ;
- ▷ l'état immunitaire de la population ;
- ▷ la résistance à la chloroquine.

Plusieurs molécules peuvent être efficaces :

- ▷ chloroquine ;
- ▷ association chloroquine et primaquine ;
- ▷ quinine injectable ;
- ▷ association puriméthamine et sulfadoxine ;
- ▷ d'autres : méfloquine, halofantrine...

Seul le médecin peut conduire un traitement correct en fonction de facteurs précités.



- ◆ Electro-mécaniciens Frigoristes.
- ◆ Patrons Côtiers pour la Pêche Artisanale.
- ◆ Les Classificateurs.
- ◆ Les femmes transformatrices;
- ◆ Techniciens en Mécanique Hors bord.

L'accès aux formations se fait sur concours direct (formation initiale) ou interne (formation continue) pour les professionnels justifiant d'une certaine durée d'exercice dans le métier. Les filières pont et machine proposent des temps de navigation indispensables.

En sus de ces formations, destinées aux besoins de la pêche industrielle et artisanale, l'ENEMP compte mettre en place :

- ◆ Les niveaux 1 des Officiers Pont et Machine.
- ◆ Une filière de formation pour les industries de pêche.
- ◆ Une cellule spécialisée pour la formation en matière de sécurité maritime.
- ◆ Une cellule spécialisée pour la formation aux soins d'urgence en mer.
- ◆ Une structure de formation destinée aux métiers liés à l'exploitation pétrolière off-shore.

PARTENARIAT ET COOPERATION

Dans le cadre de ses activités, l'ENEMP entretient des relations privilégiées avec des organismes, aussi bien au niveau national qu'international.

Elle collabore avec la Base Marine de Nouadhibou, qui assure la formation commune de base de ses élèves, un passage obligatoire dans le cursus d'officiers pont et machine. En effet, la marine marchande est un dur métier qui exige rigueur et discipline, des qualités qu'ils ne peuvent acquérir que dans un milieu austère et isolé. C'est pourquoi, les nouveaux élèves, fraîchement débarqués à l'ENEMP, sont mis à la disposition de la BMN, qui offre un cadre idéal à cet effet, pour y subir ce stage d'aguerrissement de

45 jours.

L'ENEMP développe un partenariat fructueux avec la Fédération Nationale de Pêche.

Celle-ci est très impliquée dans la vie de l'Établissement. Elle y est présente au niveau des jurys des concours et des examens ainsi que du Conseil d'Administration à hauteur de 4 administrateurs.

Elle contribue au budget de fonctionnement de l'ENEMP par un prélèvement systématique de 0,2% sur le chiffre d'affaires des producteurs qui commercialisent à travers la SMCP. Il s'agit là d'un partenariat avec l'État qui mérite bien d'être reconnu et encouragé.

L'ENEMP développe une coopération régionale et internationale aux effets largement positifs : stage de formateurs, acquisition de matériel, construction de locaux, assistance technique, etc. Ainsi, l'ENEMP coopère avec :



- Le Canada, à travers deux projets : PPCC (Projet de Partenariat des Collèges Canadiens) et PRIM-TAF II (Programme de Renforcement Institutionnel en Matière Technologique en Afrique Francophone, phase II).

- Le Maroc, à travers la Direction de la Formation Maritime et de la Promotion Socioprofessionnelle du Ministère des Pêches Maritimes du Royaume du Maroc.

- La Tunisie, le Maroc et le Japon, dans le cadre du renforcement de



la coopération sud-sud sur financement du Japon.

- L'Espagne, à travers l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale et les Gouvernements Autonomes.

- Le Regroupement des Établissements de Formation Maritime Africains (REFMA).

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Dans le souci constant d'adapter son effort aux exigences évolutives de la formation, l'ENEMP se fixe, en continu, de nouvelles orientations stratégiques. A plus ou moins court terme, elle envisage de :

- Améliorer l'encadrement du secteur par le renforcement de la formation et de la qualification.
- Promouvoir le professionnalisme pour une meilleure exploi-

tion et gestion des ressources.

- Développer la sécurité de la navigation et la gestion des gens de mer.
- Mettre l'ENEMP aux normes internationales de l'Organisation Maritime Internationale.

Les objectifs ciblés visent à :

- Adapter la formation maritime aux normes internationales ;
- Assurer une meilleure adéquation de la formation et de l'emploi;
- Inscire la Mauritanie sur la «liste blanche» de l'OMI, en 2007;
- Atteindre la certification ISO 9001:2000 en 2007;
- Renforcer le partenariat inter-institutionnel (échange, accueil d'étudiants, stages, séminaires).■

ENEMP :

A l'avant-garde de la formation des spécialités de la marine marchande

Lt Mangassouba



Pour faire face aux grandes mutations du secteur des pêches, au début des années 90, il a fallu disposer d'hommes du métier, à même d'accompagner les nouvelles orientations de l'Etat. La formation des spécialistes de la mer, assurée depuis 1978 par le Centre de Formation Professionnelle Maritime, était devenue obsolète et inadaptée aux nouveaux besoins. Ce constat a motivé, en 1991, la création de l'Ecole Nationale d'Enseignement Maritime et des Pêches.

Issue de la transformation du Centre de Formation Professionnelle Maritime (CFPM), l'Ecole Nationale d'Enseignement Maritime et des Pêches (ENEMP) a pour mission d'assurer la mise en œuvre de la stratégie de formation et de perfectionnements professionnels maritimes et de pêche définie par le Gouvernement.

Placée sous la tutelle du ministère des Pêches et de l'Economie Maritime, elle a été dotée des moyens humains et matériels adaptés à sa tâche et jouit d'une autonomie financière et administrative.

INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

Bercée par les vagues de l'Océan atlantique et sise au milieu des deux ports de pêche de Nouadhibou, l'ENEMP est composée de deux bâtiments :

- Un bâtiment, construit sur financement de la Banque Mondiale en 2000, pour les besoins en formation du secteur maritime et de la pêche industrielle et comprenant un rez-de-chaussée et deux étages.

Ce bâtiment abrite des salles de cours, des ateliers spécialisés, des salles de simulation, les locaux administratifs, l'internat, le restaurant et le Centre de Documentation et d'Information.

- Un bâtiment, construit sur financement de la Coopération

Japonaise en 2003, pour les besoins en formation de la pêche artisanale et côtière (atelier d'engins de pêche, atelier de moteurs hors bord, salles de classe, ...) et des industries de pêche (salle de traitement des produits de la pêche, salles de cours, laboratoire de contrôle de la qualité, dispositifs de transformation artisanale du poisson, etc.).

Pour les besoins de la formation l'ENEMP dispose de deux embarcations : un navire-école, *Nouamglur* (L = 25 m), pour la pêche industrielle et un bateau-école, *Al Hawat* (L = 16 m), pour la pêche artisanale et côtière.

FORMATIONS

Les formations dispensées l'ENEMP sont :

- ◆ Officiers Pont de 3^{ème} et de 2^{ème} classe.
- ◆ Officiers Machine de 3^{ème} et de 2^{ème} classe.
- ◆ Matelots Qualifiés.
- ◆ Ouvriers Mécaniciens Graisseurs.

Le Colonel Ahmed Mahmoud Ould Housseïne, connu aussi sous le nom de Hamoud Ould Naji.

Né en 1938 à Boutilimit.
Engagé dans l'Armée, le 15/3/1960.

Grades réussis :

- Aspirant (16/02/1961)
- S/Lieutenant de réserve (16/08/1961)
- Lieutenant de réserve (1963)
- Capitaine (21/09/1965)
- Commandant (1971)
- Lieutenant-colonel (1975)
- Colonel (1979).

Principales fonctions :

- 1961 : Cdt Cie d'instruction à Atar.
- 1962 : Cdt 2° Cie portée à Afoun.
- 1965 : Commandant 3° ER à Néma ;
- 1970 : Chef d'Etat-major National.
- 1976 : Inspecteur Forces armées.
- 1978 : Cdt 2°RM, 7°RM et EMIA
- 1981 : Conseiller à la Défense
- 1982 : Ambassadeur au Zaïre
- 1996 : Mise à la retraite. ■

aussi été décisives. L'Armée ne récupérera l'ensemble de ses moyens qu'au cours de 1975.

AEJ : Quelles relations l'Armée entretenait-elle avec les institutions de l'Etat ? Les responsables militaires avec le PPM, le parti unique au pouvoir ?

Col AMOEH : L'Armée n'était pas du tout politisée. Des officiers étaient conviés aux réunions importantes du parti-Etat, en qualité de représentants de l'Institution. Mais ils ne prenaient nullement part aux activités, ni ne s'exprimaient en public.

AEJ : L'autre fait marquant était le conflit du Sahara occidental...

Col AMOEH : Notre Armée n'était pas préparée à la guerre pour plusieurs raisons.

Nos autorités politiques avaient l'espoir d'une réunification pacifique. Les efforts ont ainsi été axés sur les démarches diplomatiques et la négociation au détriment de la préparation à la guerre. De plus, les Algériens et les Sahraouis étaient des alliés de la Mauritanie. D'ailleurs, le Polisario, une organisation politique à ses débuts, était une création de la Mauritanie. Mais sa mue en guérilla ne s'est pas faite sentir.

D'un autre côté, cette époque était marquée par l'activisme des idées de gauche avec un antimilitarisme prononcé. On ne voyait l'utilité des armées que lors de catastrophes, telle

que la sécheresse de 1973. L'AN était, le plus souvent, sollicitée dans des activités socioéconomiques (construction de routes, par exemple), l'assistance aux populations sinistrées, le soutien des forces de l'ordre en cas de débordement de ces dernières...

AEJ : Nous avons évoqué plus haut, la révision des accords de défense avec la France. Quelle était la nature de ces accords et quelles sont les principales raisons de leur dénonciation ?

Col AMOEH : Ces accords de défense constituent le volet militaire des relations privilégiées qui liaient les deux Etats au lendemain de l'indépendance. La discorde était d'ordre politique. A la suite de cette rupture, toutes les écoles militaires françaises nous ont été fermées, toute assistance technique rompue. Côté français, l'accès à nos ports et le survol de notre territoire étaient soumis à un régime plus contraignant. Les choses sont rentrées dans l'ordre durant la guerre du Sahara, ce qui est dû au jeu des alliances et intérêts stratégiques de la sous région.

AEJ : Durant votre carrière, vous avez servi dans le commandement, à l'instruction et en état-major opérationnel. Que pouvez-vous nous dire sur l'état d'esprit du militaire de l'époque par rapport à celui d'aujourd'hui ?

Col AMOEH : Étant loin des troupes depuis près de 30 ans, je suis mal placé pour faire une comparaison objective. Mais je sais qu'à notre époque, il régnait une discipline de fer. Mais une rigueur basée sur des règles claires. L'arbitraire et la discrimination n'avaient pas droit de cité. Les relations étaient d'ordre professionnel. On était plus lié à son camarade de promotion qu'à son cousin.

AEJ : Votre sentiment sur la place des militaires dans cette nouvelle ère de démocratie.

Col AMOEH : L'Armée est au service de la Nation. Sa mission ne doit pas se limiter à la défense des frontières. La Mauritanie est un ensemble d'additions et l'armée doit jouer le rôle de ciment pour renforcer la cohésion nationale.

Pour avoir été ambassadeur très longtemps en Afrique centrale, dans la région des grands lacs, je sais ce que c'est que les déchirements fratricides

et le chaos. Je demande aux Mauritaniens de quelque sensibilité qu'ils soient de ne jamais tomber dans ces extrêmes, quelles que soient les raisons qui peuvent les motiver : le droit et la raison doivent toujours triompher sur la tyrannie et la barbarie. La patience, le dialogue et la négociation, fondés sur les idéaux de paix et de justice de notre peuple, peuvent venir à bout de toute adversité. L'avènement de l'Armée au pouvoir en 1978, même s'il a connu des hauts et des bas, a quand même réussi l'essentiel, à savoir ramener la paix et éviter ensuite des désordres. Je dis aussi merci à l'Armée d'avoir tiré le pays d'une bien mauvaise passe, sans une goutte de sang versée, le 3 août 2005.

AEJ : Un mot de clôture ?

Col AMOEH : (Sur un ton ému) Je me sens toujours l'âme d'un soldat, mon cœur bat toujours pour l'Institution. Malgré un éloignement de plus d'un quart de siècle, je ne peux être indifférent aux questions touchant au corps. C'est pourquoi, je souhaite que les anciens retraités, comme nous, soient associés aux grands chantiers de l'Institution. Il n'est pas souhaitable que les anciens, dès leur mise à la retraite soient définitivement coupés de l'Armée sans aucun contact entre eux et leurs cadets. ■

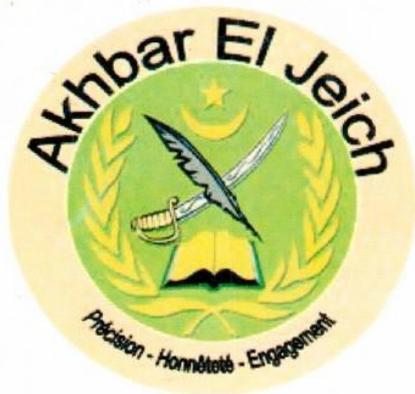
Propos recueillis par
Cdt Mohamed Moctar Ould Abdallahi
Lt Mangassouba

Hommage aux martyrs



Né en 1944 à Kaédi, le sergent-chef Sabo N'Golo Diarra, de stature imposante, est connu de ses camarades par sa fougue et son esprit alerte. Engagé le 1/3/1963, il a rejoint le groupe N°1 du 5^{ème} Escadron de Combat à l'horizon des hostilités.

Lors de la prise de La Guerra, ce combattant enthousiaste est tombé au champ d'honneur à la tête de son groupe d'assaut. Il est le premier sous-officier martyr du conflit du Sahara. Il a laissé une veuve et 4 enfants. ■



EDITION TRIMESTRIELLE N° 005
Juillet-Août-Septembre 2007

MAURITANIE-OTAN

Une étroite coopération



Le CEMN à bord d'un bâtiment
de l'OTAN en escale à NKTT

Édité par la Direction de la Communication et des Relations
Publiques - État MAJOR NATIONAL